

L'Echo de Saint-Justin

JOURNAL MENSUEL

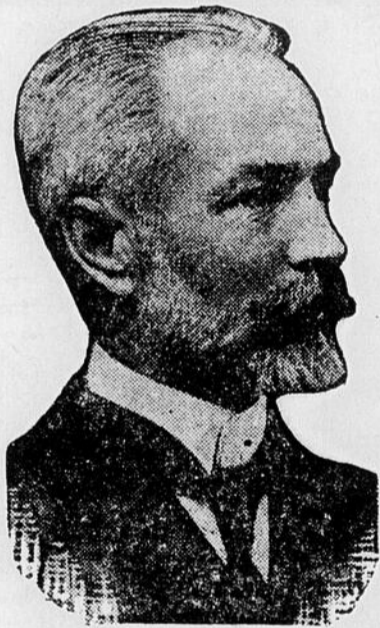
Vol. V, No 5.

Saint-Justin, 1er mars 1926.

Rédigé en Collaboration.

M. le Commandeur C.-J. Magnan

Le comté de Maskinongé a fourni à notre pays plusieurs personnages qui lui ont fait honneur dans le clergé, le barreau, la littérature, la politique, le commerce et l'industrie. Il était réservé à un instituteur d'illustrer sa petite patrie dans la plus modeste comme dans la plus honorable des carrières, celle de l'enseignement; de parcourir cette carrière depuis l'humble poste du sous-maître à la campagne jusqu'à celui d'inspecteur général des écoles catholiques de notre province, y compris les écoles normales. Doué de talents remarquables, soutenu par un grand amour du travail, celui dont nous voulons aujourd'hui esquisser brièvement la vie aussi laborieuse qu'utile, ne s'est pas contenté d'honorer l'humble profession qu'il embrassa dès l'âge de 15 ans, mais il a aussi mérité les distinctions les plus honorables et cela sans aucune influence politique ou autre.



M. le Commandeur C.-J. Magnan

M. C.-J. Magnan est le fils de Jean Baptiste Magnan, ancien meunier au Moulin de la Carrière, à Ste-Ursule, et de Adéline Béland, née à la Rivière-du-Loup, en Haut. Humble sous-maître à Louiseville de 1881 à 1883, il est aujourd'hui, non-seulement Inspecteur général, mais il est aussi Commandeur de l'Ordre St-Grégoire-le-Grand, membre de la Société Royale du Canada, et Docteur es lettres des Universités de Laval et d'Ottawa. Il y a deux mois à peine, la Société St-Jean-Baptiste de Québec le choisissait comme son Président général. Ajoutons que depuis bientôt 40 ans il est le Président général de la Société St-Vincent-de-Paul du Canada.

Toutes les nobles causes ont trouvé en M. Magnan un ardent zélateur: religion, charité, éducation, patriotisme, voilà autant de questions importantes pour lesquelles il a consacré une bonne partie de sa vie. Avec une prudence et une compétence jamais prises en défaut, il s'est fait le défenseur de nos meilleures institutions,

particulièrement notre organisation scolaire.

Depuis bientôt 50 ans le nom de M. C.-J. Magnan a figuré au programme d'un grand nombre de conventions, congrès, semaines sociales, séances littéraires, etc., et sa plume active et bien taillée a secondé sans relâche l'effort de sa parole, chaude et convaincue.

Il est le directeur-proprétaire de l'importante revue l'Enseignement Primaire qu'il dirige depuis 1890 avec un zèle intelligent et un souci constant des meilleurs progrès pédagogiques et de nos plus chères institutions.

Outre ses discours et conférences M. Magnan a publié plusieurs ouvrages fort appréciés. Mentionnons son Manuel de Droit civique, publié en 1895. Cet ouvrage, de près de 400 pages, contenait tout ce qui regarde l'organisation politique, administrative, scolaire, judiciaire et religieuse du Canada, particulièrement de la province de Québec. A la première page de ce manuel on trouve cette fière devise: **Esto vir: Sois un homme.** Au début de son volume, M. Magnan faisait un vibrant appel aux instituteurs et aux jeunes "Canadiens français" en faveur de la survivance catholique et française de notre peuple. Au point de vue constitutionnel ce Manuel avait reçu l'approbation du Procureur général de l'époque, l'honorable Thom Chase Casgrain, et au point de vue religieux, l'Archevêque de Cyrène, devenu plus tard le Cardinal Bégin, le recommanda hautement. Pendant plusieurs années ce Manuel fut en usage dans nombre de collèges classiques, écoles normales et académies. Un patriotisme ardent, mesuré, étroitement uni au sentiment religieux, circule dans les pages de ce livre. Dans le chapitre des relations entre l'Eglise et l'Etat l'auteur indiquait avec fermeté la route des principes catholiques qu'il suivait déjà et qu'il ne devait jamais quitter. Disciple de F.-X. Garneau et de son premier évêque, Mgr Lafèche, M. C.-J. Magnan croit en la survivance comme peuple distinct de la nationalité canadienne-française dont le premier devoir est de peupler la province de Québec, de s'emparer de son sol et de ses richesses naturelles.

Nous avons parlé longuement de cet ouvrage que publia M. Magnan à l'âge de 35 ans parce qu'il illustre parfaitement sa pensée religieuse et nationale, et aussi, parce que ce volume prépara la génération étudiante de 1895 à 1900 à l'éclosion providentielle de l'idée généreuse et féconde d'une association de la jeunesse canadienne-française.

Depuis cette date, M. Magnan a publié plusieurs autres livres, également inspirés aux mêmes sources. Le Religion, la Patrie canadienne-française, la Famille, l'Ecole, voilà les grandes causes auxquelles le jeune sous-maître de 1881 a consacré sa vie active et laborieuse. A ces nobles causes, il faudrait ajouter celle des pauvres, des orphelins et des vieillards abandonnés, mais ici nous entrerions dans un domaine presque privé, où la main gauche doit ignorer les gestes de la main droite: passons.

Dans l'automne de 1887, alors âgé de 22 ans, et déjà fatigué par six années d'enseignement, y compris une année passée à l'Ecole Normale de Québec, M. Magnan accepta un poste de jour-

(A suivre sur la page trois)

Biographie de Soeur Sainte-Scholastique

Née MONIQUE LAJOIE

1844 — 1919

Chacoura, une concession de la Rivière-du-Loup, fut érigé en paroisse en 1797, sous le nom de Saint-Léon-le-Grand. Messire Louis Delaunay, le premier curé, baptisa "Le dix décembre mil huit cent seize, Louis, né hier, du légitime mariage de Joseph Limousin dit Lajoie, agriculteur de cette paroisse et de Louise Déais; le parrain a été Jean-Baptiste Jalbert; la marraine, Marguerite Rivard Laglanderie, qui ainsi que le père ont déclaré ne savoir signer."

Louis Lajoie était, en 1837, un jeune homme de vingt-et-un ans. Chaud partisan de Papineau, comme tous les siens, il s'était compromis auprès des autorités, dans les assemblées politiques. Recherché par la gendarmerie, il prit, avec des compagnons, la clef des champs, ou mieux celle des bois. Ils se dirigèrent vers Kamouraska. Bien fins seraient les limiers qui les prendraient là.



Soeur Sainte-Scholastique

Pendant son séjour dans ces régions, il épousa Marie-Anne Moreau.

L'amnistie proclamée, Louis Lajoie retourna à Saint-Léon et s'employa avec son père à cultiver leur terre située au grand rang de la paroisse. Ces années furent l'âge d'or de la famille.

Dans l'automne de 1849, la moisson était rentrée, les travaux des champs terminés, le grand-père, Joseph Lajoie, était malade et son fils, Louis, prenait soin de lui. Tout à coup, un violent orage éclate, l'eau tombe par torrents, la foudre gronde, les étincelles zigzaguent dans le ciel et mettent le feu à la maison. En un instant, elle fut en cendres. Louis Lajoie n'eut que le temps de transporter son père hors du foyer de l'incendie. Sur son grabat, exposé à toutes les furies de la tempête, cet autre Job assista à la ruine d'une vie de labeur. Le feu s'était communiqué aux bâtiments; la récolte brûlait ainsi que le rouant de l'habitant. Le cri de Louis Lajoie fut: "Je suis à la besace!"

Monique, une de ses enfants, entendait ce mot pour la première fois, n'en comprit pas le sens, mais septuagenaire, elle s'en souvenait, il résonnait encore à son oreille.

Ayant tout perdu, le cultivateur vendit sa terre et il ouvrit un magasin, rue des Forges, à Trois-Rivières.

Une de ses filles, Monique, alors âgée de cinq ans, et sa sœur Marie furent envoyées à l'externat des Ursulines. Parmi leurs compagnes de classe, elles comptaient Judith Dusault qui fut plus tard une institutrice appréciée, Philomène Morrissette (S. S. Gertrude), Annie Panneton (S. S. Philippe), Emélie Sulte, Mary Lamontagne et autres. Toutes lui sont restées fidèlement attachées.

Monique aimait l'étude et elle fit de grands progrès. Matin et soir, les deux petites sœurs, Monique et Marie, passaient sous les fenêtres de Melle Cooke qui demeurait au presbytère. Elle remarqua bientôt les petites Lajoie, sages, douces, marchant la main dans la main. Un jour, elle leur demanda si elles savaient chanter. Sur leur réponse affirmative, elle les fit entrer et elles chantèrent le cantique préféré de M. le G. V. Cooke:

"Auguste et divine Marie..."

Dès ce moment elles furent souvent invitées au presbytère. Un jour que M. Edouard Normand, était l'hôte de M. le Grand Vicaire, elles eurent l'honneur de chanter devant lui. Il leur donna à chacune trente sous, c'était une fortune! Jugez de leur joie: apporter ce cadeau à leurs parents! Trente sous de bonheur!

Monique ne voulait pas rester dans le monde. A dix-sept ans, elle entra au noviciat comme sœur converse. A sa vêtue, Melle Cooke se souvint de sa petite amie et elle fit dire à la Mère Supérieure que M. le G. V. Cooke serait heureux si les deux novices du lendemain prenaient les noms de S. Benoît et de Ste-Scholastique. Ses désirs étaient des ordres.

Soeur Sainte-Scholastique aimait la société des anciennes. Avec elles, elle s'entretenait du vieux temps, renouait la tradition, lisait les annales de la Propagation de la Foi, allumant ainsi l'étincelle qui prendrait feu quand Dieu la choisirait pour les missions.

Elle travaillait comme les autres, mais comme elle était faible, elle en ressentait une fatigue plus grande. Bonne cuisinière, durant quatre mois chaque année, elle en remplissait l'office.

L'heure de Dieu allait sonner.

LA MISSIONNAIRE AUX

OPELOUSAS

(1875 — 1877)

La paroisse de Saint-Landry des Opelousas est située à trois cents milles de la Nouvelle-Orléans. En 1876, sa population était de deux mille âmes dont mille nègres. Il y avait deux cents protestants, une centaine de juifs, et tous les hommes, à peu d'exception près, étaient francs-maçons.

Le couvent d'Ursulines de cette ville, prospère autrefois, demanda de l'aide aux Ursulines des Trois-Rivières. Après entente entre les autorités religieuses, trois ursulines trifluviennes partirent pour la Louisiane, deux religieuses de chœur, Mères Saint-Jean-Baptiste et Marie-de-Jésus, et une sœur converse, Soeur Sainte-Scholastique.

(A suivre sur la dernière page.)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

W.-H. GAGNÉ,

Editeur-Propriétaire,

SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 50 cents par année pour le Canada et 60 cents pour les Etats-Unis, payable d'avance. Les abonnements datent du 1er mai ou du 1er novembre de chaque année. — Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

M. L'ABBE GROULX ET L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

"J'ai bien reçu, écrit-il, la collection complète de l'Echo de Saint-Justin... Je l'ai feuilleté un de ces soirs, avec un charme que vous ne devinez point. Et je me suis pris à faire un rêve chimérique: Quel dommage que chacune de nos régions ou de nos paroisses n'ait pas au milieu d'elle un Echo aussi animateur! Mgr Gérin aimait à résumer dans la trilogie de l'église, du presbytère et de l'école, la force spirituelle de la paroisse. Il faudrait y ajouter un Echo de Saint-Justin, un vrai bon journal populaire, un journal qui a même mieux que de l'esprit, qui a une âme.

"Rêve chimérique! Et pourtant quand l'on observe le développement merveilleux de la presse catholique chez nous, depuis vingt ans, comment ne pas espérer que, si le Bon Dieu continue d'avoir à cœur notre survie, il ne fasse surgir ou ne fasse entendre un peu partout des Echos de Saint-Justin?"

Nous ne saurions trop remercier M. le Directeur de l'Action française, pour les bienveillantes, les encourageantes paroles qu'il adresse à notre modeste journal.

LA REDACTION.

LA DIXIEME ANNEE DE L'ACTION FRANÇAISE

Avec le mois de janvier 1926, commençait le premier numéro de la Dixième année de l'Action française de Montréal. Nous ne pouvons laisser passer cette date sans dire toute notre admiration pour cette revue, qui constitue l'une des œuvres de presse les plus utiles à la patrie canadienne-française. Les meilleures plumes de chez nous y ont déjà collaboré, et les questions les plus graves y ont été traitées magistralement. Il a pu arriver que certaines opinions n'aient pas été celles de tout le monde, nous entendons du monde qui pense, qui se soucie de l'avenir de notre race; il a pu arriver aussi que certaines opinions aient été mal interprétées, même par des amis vrais de toutes les bonnes causes; mais il demeure que l'Action française est une revue qui nous fait honneur et qui sème en notre terre canadienne le blé qui prépare les moissons magnifiques. Qu'elle vive longtemps; qu'elle vive toujours.

BELLE FETE A BATISCAN

Elle fut vraiment belle la fête du 9 février à Batiscan. Ce jour-là M. le curé Adélarde Bellemare recevait officiellement ses insignes de chanoine honoraire de la cathédrale des Trois-Rivières. Mgr F.-X. Cloutier était présent, ainsi qu'un grand nombre de prêtres. Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine Léon Lamothe, et la messe fut chantée par le nouveau chanoine, assisté par MM.

les abbés Casimir Leblanc et Epiphane Brunelle, enfants de la paroisse. Une adresse fut présentée par le maire de la paroisse, le Dr Toutant. S. G. Mgr Cloutier parla au peuple longuement, et M. le chanoine Bellemare répondit à l'adresse de ses paroissiens avec onction. M. Bellemare est curé de Batiscan depuis plus de 25 ans.

Bref, on se souviendra longtemps de cette fête.

UNE CONFERENCE DE M. LE CHANOINE COURCHESNE

Ce titre est un peu vague, puisque M. le chanoine Courchesne ne passe pas un mois sans donner une conférence, sans faire un sermon ou un discours.

Rarement nous avons eu chez nous un orateur aussi fécond que le chanoine Courchesne. Et puis, cet orateur ne parle jamais pour ne rien dire. Philosophie, théologie, histoire, littérature, animent, éclairent et fortifient sa pensée, et lui permettent de s'élever parfois jusqu'à des hauteurs où les disciples des grands maîtres le suivent avec satisfaction. Qu'on se souvienne de son discours à la Semaine sociale des Trois-Rivières, l'été dernier.

Quelques semaines avant ce discours, M. le chanoine Courchesne parlait à Montréal devant l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française. Cette conférence donnée le 28 juin 1925 a été publiée par l'Oeuvre des Tracts de Montréal; elle doit être lue par toute notre jeunesse.

M. le chanoine Courchesne est un maître en matière d'éducation, et ce n'est pas un froid pédagogue qui se contente d'émettre des théories; il a une âme, il a du cœur, surtout quand il est en présence de cette belle jeunesse qu'il aime et dont il s'efforce de préparer l'avenir.

Nous voudrions pouvoir analyser ici le discours du 28 juin, mais le manque d'espace nous en empêche. Au reste, il est si facile de se le procurer en s'adressant au Secrétariat de l'A. C. J. C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal.

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC POUR 1924-1925

Quelle mine précieuse de renseignements pour ceux qui s'intéressent aux choses de notre histoire.

M. Pierre-Georges Roy, archiviste de la province de Québec, est un chercheur qui depuis des années collectionne, ordonne les matériaux qui permettront un jour d'écrire une grande histoire du peuple canadien-français une histoire complète où se trouvera toute l'âme des nôtres.

M. P.-G. Roy est un modeste, et, comme il est arrivé pour d'autres, il est possible que son mérite ne soit pleinement reconnu et chanté que par la postérité.

LE VIEUX QUARTIER FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Le "Vieux Carré", le quartier français de la vieille ville qui renferme tant de souvenirs historiques, ne sera pas modernisé. Une Commission de sept membres a été nommée pour voir à ce qu'on ne modifie pas la structure des maisons et qu'on ne leur enlève pas leur cachet ancien.

C'est là que se trouve le Cabildo, où fut signé l'acte de vente de la Louisiane; la cathédrale Saint-Louis, construite en 1723; la maison de Napoléon, construite par Girod, pour héberger l'empereur à son retour de Sainte-Hélène, d'où il devait être enlevé par le pirate; la boutique de Laffite lui-même; la vieille maison de l'absinthe. Dans les immeubles voisins ont habité

plusieurs personnages célèbres, dont William Makepeace, Thackeray, Jenny Lind et La Fayette. C'est sur la place d'armes que Don Antonio Ulloa reçut les clés de la ville dont il prit possession au nom du roi d'Espagne.

FEU MGR P.-E. ROY Archevêque de Québec

C'est le 20 février au soir que S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Québec, rendit le dernier soupir, après une longue et cruelle maladie.

Le vénérable défunt avait 66 ans. A l'Eglise de Québec et à la famille Roy l'Echo de Saint-Justin offre ses modestes sympathies.

VIENT DE PARAÎTRE

L'Action française entre en sa dixième année, avec un numéro intéressant et bien fourni. On y lira un substantiel article de M. Edouard Montpetit, ouvrant l'enquête de 1926 sur la "Défense de notre capital humain"; un portrait joliment brossé du Père Louis Lalonde, s. j.; un article d'actualité du P. Adélarde Dugré sur le "Scoutisme"; puis trois études de critique littéraire signées par Henri d'Arles, l'abbé F. Charbonnier, et Louis Deligny; Hermas Bastien fait la revue des livres et des revues. Jacques Brassier nous raconte la Vie de l'Action française.

LA SCIENCE DU BIEN SOCIAL

La science du bien social et des réformes bienfaisantes s'apprend moins penché sur les livres et assis au pied de la tribune politique qu'en montant les étages de la maison du pauvre, qu'en s'asseyant à son chevet, qu'en souffrant du même froid que lui, qu'en entrant dans le secret de son cœur désolé et de sa conscience ravagée. Quand on a ainsi étudié le pauvre chez lui, à l'école, à l'hôpital, à l'atelier, dans les villes, dans les campagnes, dans toutes les conditions où Dieu l'a mis, c'est alors seulement que, muni de tous les éléments du formidable problème, on commence à le posséder et on peut songer à le résoudre.

Ozanam.

LE CENTENAIRE DES OBLATS

Au cours du mois de février, on a fêté, en plusieurs endroits, le Centenaire des Oblats de Marie-Immaculée.

Ce fut l'occasion de rappeler les immenses travaux opérés par cette belle communauté. Oeuvres évangéliques des missionnaires jusque dans l'extrême Nord, œuvres de civilisation proprement dites, œuvres d'éducation, œuvres de presse, rien n'a échappé à l'attention, au zèle, au dévouement des Pères Oblats. Les exploits d'Alexandre, de Napoléon, des grands ambitieux du monde ont été chantés et remplissent la mémoire de la jeunesse de nos écoles; mais est-ce qu'on connaît assez l'héroïsme caché de nos missionnaires, des civilisateurs qui ont combattu sans autres armes que la Croix, sans verser d'autres sang que le leur?

Qu'il soit permis au plus petit des journaux de chez nous, d'offrir ses hommages à ceux qui ont si largement contribué à la gloire de notre patrie devant Dieu et devant les hommes.

DE FIL EN AIGUILLE

Ce mélodrame Canadien-français n'est qu'à moitié canadien-français. Ce que l'on pourrait appeler le langage populaire est loin d'y être toujours celui de notre peuple; certaines scènes particulièrement déplairaient à nos gens qui sont habitués à une tenue plus sévère, plus digne. Néanmoins on peut y trouver des leçons utiles.

SAINTE-URSULE POSSEDERA UNE GRANDE USINE

Les capitalistes qui y ont acheté une chute feront des travaux importants.

FORCE DE 100,000 C. V.

Les capitalistes qui ont acheté la chute de Sainte-Ursule sur la rivière Maskinongé, à six milles du village de Sainte-Ursule, doivent commencer au printemps, à y construire une importante usine hydro-électrique. Cette chute a une hauteur verticale de 180 pieds.

La rivière Maskinongé est alimentée à sa source, par le lac du même nom, qui mesure près de 4 milles, du sud au nord, et deux milles, de l'est à l'ouest. En certains endroits elle atteint près de deux cents pieds de profondeur. Au nord du lac vient se décharger la rivière Mastigouche. Il y a de plus les deux rivières Mattembin (grande et petite) qui se déversent dans le lac Maskinongé.

De plus en amont de la chute de Sainte-Ursule, il y a deux autres cascades, l'une à deux milles (chute du Poste de Yale) et l'autre à cinq milles, dans la paroisse de St-Didace (chute à Lauzon).

On calcule produire une force électrique de 100,000 chevaux-vapeur.

Ces travaux remettent en actualité le projet de ligne courte du C. N. R., de cet endroit à Trois-Rivières, qui eut déjà ses heures de faveur. Cette ligne devait passer au village de Sainte-Ursule, de là se rendre à St-Léon, où une compagnie de Toronto doit construire un magnifique hôtel, près du site des sources d'eau minérales de St-Léon; de là continuer à Trois-Rivières.

Les gens d'affaires de cette ville songent depuis longtemps à faire entrer le C. N. R. dans cette région agricole très riche.

Le projet de la compagnie serait de construire une immense usine génératrice et plusieurs barrages pour emmagasiner l'eau et ainsi régulariser le cours de la rivière Maskinongé et de ses tributaires.

La ligne du C. N. R. passe tout près de la chute de Sainte-Ursule.

Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Saint-Justin.

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINT-JUSTIN

Veillez prendre avis que le conseil de cette municipalité à sa séance régulière du 8 février mil neuf cent vingt six a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Qu'il est de l'intérêt des affaires de cette municipalité que le paiement des taxes soit effectué dès la mise en force des prélevés imposant telles taxes:

Que pour parvenir à ces fins, tous les comptes de taxes non encore payés soit envoyés par lettre recommandée à chaque contribuable débiteur, à compter du quinze mars 1926; le coût de chaque avis devant être de vingt cinq sous payable par le débiteur."

Donné à Saint-Justin, ce vingt quatre février, mil neuf cent vingt six

J.-E. LANGLOIS.

Secrétaire-Trésorier.

O

N'oubliez pas que de faire un cadeau à un parent ou ami d'un an d'abonnement à l'Echo de Saint-Justin est un cadeau qui sera apprécié toute l'année.

La Valeur d'une Religieuse....

La valeur d'une religieuse? Parfaitement. La question peut nous paraître saugrenue, et franchement outrageante, à nous qui avons quotidiennement sous les yeux le spectacle admirable de nos religieuses de toutes nos communautés. Que ces saintes filles soient à l'oratoire, à la classe, ou dans ces inappréciables institutions de charité comme notre Hospice de la Providence et notre Hôpital St Joseph, l'œuvre de dévouement personnel accomplie par toutes est sans prix. Aussi ne nous est-il jamais venu à l'idée de nous demander ce que peut être, au vrai, la valeur économique d'une religieuse, ou, plus exactement, sa valeur marchande. Cette question vient pourtant de se poser devant un tribunal de France. Il faut sans doute louer le magistrat français qui a repoussé avec indignation l'idée qu'une religieuse ne représentait aucune valeur appréciable, mais il faut plaindre la France de compter parmi ses sujets des gens capables d'émettre en plein tribunal une semblable monstruosité.

La thèse légale qui a été émise devant le tribunal de St-Quentin, France, est que la vie et la sûreté d'une religieuse n'ont aucune valeur en loi, parce que cette religieuse a fait vœu de pauvreté et qu'elle ne peut légalement réclamer des dommages-intérêts pour des blessures. En conséquence, Sœur Marie-Saint-Martin, étant devenue infirme pour la vie, ayant été frappée par une automobile, se vit offrir par la compagnie d'assurance propriétaire de l'auto le dédommagement dérisoire de \$24, sous prétexte que cette religieuse avait fait le vœu de pauvreté.

Le magistrat, indigné, qualifia d'odieuse conception cette prétention de la défense. Il déclara qu'une vie qui avait été consacrée aux pauvres ne pouvait être considérée comme sans valeur, et condamna la compagnie défenderesse à payer \$800, de dommages à Sœur Marie.

La haine sectaire qui se poursuit depuis longtemps en France contre tout ce que la religion catholique présente de plus noble et de plus digne d'admiration, nous a habitué à de semblables aberrations. Disons cependant que le sectarisme ignare qui se targuait de ne rien respecter, avait jusqu'à présent à peu près respecté les Sœurs, parce que, en France, comme partout où elles sont, les religieuses puisent dans la foi la volonté de se donner tout entière au soulagement de l'humanité qui souffre, et que la souffrance se trouve partout. Il est au moins consolant qu'un juge ait rappelé à ces mauvais Français qu'une vie consacrée au service des pauvres a sa valeur.

Et quelle valeur! Nous qui vivons en terre catholique, et qui avons chaque jour sous les yeux l'image du dévouement inlassable de nos Sœurs de Charité, nous ne pouvons vraiment pas dire la somme de richesse économique que représente, pour un pays, ce concours gratuit de nos communautés de femmes pour celles de nos œuvres les plus nécessaires, et qui ont pour but le soulagement des pauvres et le soin des malades. On a déjà dit que la République voisine, avec tous ses millions et son personnel richement rétribué, n'arrive pas à produire la centième partie du bien que nos religieuses nous procurent ici gratuitement, et sans une parcelle de bénéfice personnel. Si leur vœu de pauvreté les dégage de tout souci matériel, par ailleurs la foi catholique qui

leur inspire ce dépouillement complet d'elles-mêmes leur donne la force de produire, à l'intention des pauvres et des êtres souffrants, des prodiges de bonté que tout l'or de l'univers ne suffirait pas à rétribuer.

Nous ne réfléchissons pas assez à ces choses, et l'on dirait que nous prenons trop facilement l'habitude que quelqu'un se dévoue pour nous, comme si ce dévouement discret nous était forcément dû. On fait souvent appel en faveur de nos institutions de charité. Les uns donnent généreusement; d'autres le font en maugréant, surpris qu'on s'adresse si fréquemment à leur bourse. Ceux-là oublient qu'il y a tous les jours des pauvres qui ont faim, et que tous les jours, pour ne pas mourir, il leur faut mendier, ou il faut que d'autres mendient pour eux.

Et voilà pourquoi, lorsqu'une Sœur de la Providence va de porte en porte, solliciter, non pour elle, mais pour ses pauvres, il nous faut trouver quelque chose à donner, si peu que soit ce quelque chose. Et surtout ne brusquons pas la noble femme qui nous tend la main, et ne lui reprochons pas de venir si souvent frapper à notre porte. Elle-même ne le fait pas par plaisir, mais pour ses pauvres; pour ses pauvres pour le soulagement desquels elle a tout quitté: sa famille, ses amis; ses espoirs de jeune fille; pour ses pauvres dont la moindre joie est sa joie, et qui attendent sa venue comme on attend la bonne Providence de Dieu.

Toute la ville des Trois-Rivières est à même de voir à l'œuvre ce dévouement de tous les instants de nos Sœurs de la Providence pour les vieillards, les infirmes, les orphelins, tous les êtres délaissés qu'elles accueillent avec bonté dans l'hospice qu'elles dirigent avec tant de zèle. Cet hospice de la Providence, agrandi d'année en année, et pourvu le mieux qu'on a pu de tout le confort possible, demeure constamment trop petit. C'est que, avec le développement considérable de notre ville et de notre région, le nombre de ceux qui demandent à être hospitalisés s'accroît sans cesse, et que les demandes d'admission dépassent la capacité du logement.

On nous parlait l'autre jour de quatre bons vieux qu'on devait loger au petit bonheur en attendant que des lits deviennent vacants. Pour les repas, la chose s'arrangeait facilement, et c'était plaisir de les voir se régaler de la soupe fumante et du ragoût appétissant. Chacun avait sa triste histoire, et la racontait à son voisin d'occasion, avec de longues poses, durant lesquelles passaient dans les pauvres yeux tout le chagrin d'un père que l'ingratitude du fils pousse dehors. L'histoire de ces quatre vieux n'était guère variée, ni surtout amusante; elle était, hélas! toujours la même que celle des malheureux qui ont beaucoup souffert, et qui bénissent la charité de leur assurer au moins un asile pour mourir. Et cette bénédiction envers la bonté charitable se lisait, éclatante, sur ces vieilles figures, lorsque apparaissait la Sœur chargée de veiller sur eux.

Cette bonté de tous les instants que les braves Sœurs manifestent à l'égard des pauvres et des vieillards se retrouve encore et surtout auprès des malades. Tous ceux qui visitent notre Hôpital St Joseph savent la part assumée par les Sœurs de la Providence pour arriver à faire de cette institution l'une des mieux organisées de la province. Là comme à l'Hospice des pauvres, on a dû agrandir à plusieurs reprises, mais il arrive cependant que l'espace disponible n'est pas suffisant. Cette situation s'explique de même que pour l'Hospice, par le développement intense de notre ville. Devenu un centre industriel considérable les

accidents sont plus fréquents qu'autrefois, et de fait l'institution a dû se pourvoir d'un personnel approprié pour répondre à ces besoins nouveaux et multiples. Le matériel requis pour les opérations, les salles de pansements, les traitements à l'électricité, la radiographie a nécessité des dépenses considérables. Mais nous avons la satisfaction de dire que rien n'a été épargné pour faire de notre Hôpital St Joseph des Trois-Rivières, un hôpital de premier ordre pour assurer la guérison lorsque la moindre chance de guérison existe.

Nous n'avons pas à faire ici l'éloge du personnel adjoint à l'Hôpital, les médecins, les chirurgiens, dont le zèle et l'habileté professionnelles sont connus. On sait aussi la part prise par les élèves garde-malades pour assurer le bon renom de l'institution. Mais là encore, et pardessus tout, il nous faut voir dans le dévouement intelligent des bonnes Sœurs l'âme dirigeante de cette charité organisée pour assurer le soulagement des pauvres malades et hâter leur prompt rétablissement par la ponctualité apportée dans le traitement indiqué.

Sans doute que l'organisation supérieure de notre Hôpital est déjà une garantie pour ceux que la maladie ou un accident force d'en franchir les portes, mais avec la présence de nos excellentes religieuses nos chers malades trouvent en plus des soins appropriés, la bonté compatissante, la sympathie qui reconforte, et pour tout dire: cette profonde et sincère charité chrétienne qui inspire tous les actes de ces vies généreuses consacrées à Dieu.

Chez la religieuse, ce désir de ne rien faire qu'en conformité à cet amour du Dieu qu'elle sert, produit plus souvent qu'on ne pense des actes qui dépassent en beauté des actions apparemment plus éclatantes. Sourire à un malade est déjà un acte de bonté; beaucoup peuvent le faire en n'écouter que leur propre sensibilité; la simple humanité nous porte à être doux à ceux qui souffrent. Mais tous les malades ne sont pas forcement sympathiques; trop souvent la douleur aiguë et indispose celui qui la subit contre ceux qui l'approchent. Et c'est alors que sourire quand même à ce pauvre être qui nous repousse devient méritoire, et requiert de la part de celle qui s'y astreint une réelle force d'âme. Souvent la pauvre religieuse, harassée, fatiguée, n'a pas de joie dans le cœur, et ce sourire si mal accueilli lui coûte beaucoup.

Et pourtant elle a cette force de sourire, de jeter à la souffrance cette reconfortante aumône du cœur. Et parfois, cet acte de bonté courageuse accompli des miracles; le malheureux que la douleur torture s'apaise; il trouve son mal moins dur à porter dès que passe sur lui le rayonnement de la divine Charité.

Non, vraiment, la valeur de nos religieuses n'est pas de celle qu'on apprécie à prix d'argent. Estimons-nous heureux de n'avoir qu'à recueillir le fruit de leur dévouement, alors qu'elles-mêmes n'attendent leur récompense que de Dieu qui pèse à son mérite la moindre de leurs œuvres.

JOSEPH BARNARD.

(Le Bien Public)

M. le Commandeur

C.-J. Magnan

(Suite de la première page)

naliste aux Trois-Rivières. Les anciens trifiuviens se rappellent avec quel tact et courage le jeune journaliste publia "La Paix", qui remplaçait "La Sentinelle". Après une année de séjour aux Trois-Rivières, M. Magnan retourna à l'enseignement, sa carrière

de prédilection, et en 1889, il entra à l'École Normale Laval comme professeur adjoint, et en 1890, il était nommé titulaire de cette maison. Pendant 22 ans il y fut professeur, tâche à laquelle il se consacra avec ardeur et succès.

En 1909, voulant étudier sur place les systèmes scolaires en France, en Belgique et en Suisse, il traversa les mers et visita nombre d'écoles primaires et d'écoles normales dans ces trois pays. Ce voyage d'études valut aux autorités scolaires de notre province un rapport intéressant que l'on consulte encore aujourd'hui avec profit.

A sa session de septembre 1910, le Comité Catholique, ayant recommandé au Gouvernement la nomination d'un Inspecteur général pour les Ecoles catholiques de la province, Sir Lomer Guin, jeta les yeux sur le Directeur de l'Enseignement Primaire, déjà dans sa 29^{ème} année d'enseignement. En janvier 1911, M. Magnan était nommé Inspecteur général, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Sur ce théâtre plus vaste, M. Magnan put exercer son talent et son activité. En dépit des nombreux devoirs de sa charge il inaugura les congrès de commissaires d'écoles, qui se donne depuis 1912 sur les différents points de la province. Autonomiste convaincu et éclairé, il a constamment défendu notre système scolaire contre les tentatives persistantes de créer, soit un bureau fédéral d'Education, soit un Conseil national, dont l'issue serait l'immixtion du pouvoir fédéral dans notre système scolaire et comme conséquence inévitable: l'école nationale, neutre et anglicisante.

M. Magnan a aussi combattu les projets radicaux qui se sont faits jour dans notre province dans le domaine scolaire depuis une trentaine d'années. Le dernier assaut au sujet de l'instruction obligatoire eut un écho retentissant dans la presse et à la Chambre. Là encore, M. l'Inspecteur général sortit triomphant de la lutte.

Né le 11 novembre 1865, à Sainte-Ursule, comté de Maskinongé, M. C.-J. Magnan a donc 60 ans révolus. Mais il continue sa tâche avec une grande activité et nous souhaitons que longtemps encore, pour le plus grand bien de notre province, et la gloire de sa petite patrie, il poursuive son œuvre vraiment nationale, qui est tout à l'honneur du nom catholique et canadien-français.

URSULIN.

Faites vos achats au Magasin

W.-H. GAGNÉ,
ST-JUSTIN

Et vous épargnez de l'argent.

NOTRE STOCK EST AU COMPLET
DANS TOUTES LES LIGNES
ET NOUS VOUS
INVITONS D'UNE MANIÈRE
TOUTE SPECIALE
A VENIR NOUS VOIR.

A QUALITE EGALE NOS PRIX SONT
TOUJOURS LES PLUS BAS.

Nous acceptons tous les produits de la ferme en échange de nos marchandises.

Vieux Canadien qui disparaît



Feu M. ADAM BROWN

UN vieux et vénérable pionnier canadien disparaissait récemment dans la personne d'Adam Brown, de la ville de Hamilton, Ont. Agé de 99 ans au moment de sa mort, le digne vieillard est descendu dans la tombe après avoir pu entrevoir vers quelles merveilles destinées marchait le Canada.

Feu Adam Brown, dont le fils, Sir George McLaren Brown, est le gérant du Pacifique Canadien en Europe, fut durant sa vie associé à diverses entreprises ferroviaires. Comme président du Northern and Pacific Junction Ry., il fut l'un des précurseurs du Pacifique Canadien dans la province d'Ontario, cette ligne ayant été acquise par le nouveau transcontinental pour son service de Montréal à Ottawa. M. Brown fut aussi l'un des Canadiens qui, en 1886, accomplirent le premier voyage à la côte du Pacifique par voie du Pacifique Canadien.

NOCES D'OR A SAINTE-URSULE

M. et Mme Toussaint Picotte célèbrent leurs cinquante ans de mariage.

Les fidèles de la paroisse de Sainte-Ursule ont été témoins la semaine dernière d'une belle fête religieuse et de famille, à l'occasion des noces d'or de mariage de M. et Mme Toussaint Picotte.

M. Picotte compte aujourd'hui ses quatre-vingt ans et Mme Picotte, ses soixante et sept années.

Une messe solennelle fut célébrée en l'église paroissiale par M. l'abbé J.-G. Laquerre, à l'intention des jubilaires.

Après la messe, il y eut réception et banquet à la résidence de M. Emery Picotte où résident les jubilaires.

Au banquet, une adresse fut présentée aux jubilaires par M. Henri-Paul Vanasse, de Maskinongé. M. Toussaint Picotte malgré son émotion a su trouver des termes heureux pour remercier ses parents des bons souhaits formulés dans cette adresse. M. Anselme Marchand, de St-Justin, dans un discours fort approprié, présenta ses souhaits aux jubilaires.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: MM. Emery et Adrien Picotte, Mme Adrien Picotte, de Ste-Ursule; M. et Mme Edmond Bergeron, de St-Charles-de-Mandeville; M. et Mme Azarie Picotte, de Ste-Ursule; M. et Mme Anselme Marchand, de

St-Justin; M. et Mme Georges Picotte, de Ste-Ursule; M. Joseph Béland, Mlle Marie-Ange Béland, de Ste-Ursule; M. et Mme Laurent Béland, MM. Euchariste et Albert Béland, M. et Mme Théodule Bergeron, de Ste-Ursule, M. et Mme Arthur St-Louis, de Louiseville; M. et Mme Joseph Lafrenière, de Ste-Ursule; M. et Mme Joseph Vertefeuille, de St-Justin; M. Joseph Béland, de St-Justin; M. et Mme Azarie Picotte, de Ste-Ursule, M. et Mme Oscar Paquette, de St-Justin; MM. Onésime et Henri-Paul Vanasse, de Maskinongé; M. et Mme Elphège Béland, M. et Mme Edouard Desrosiers, M. Donat Desrosiers, Mlle Anna Bergeron, de Ste-Ursule; M. et Mme Alphonse Lambert et leur fils Rosario, de St-Edouard.

Dans l'après-midi et la soirée, il y eut partie de cartes, chant et musique. Mlle Rose-Ida Desrosiers, directrice de la chorale des Enfants de Marie, accompagnait au piano. Les personnes qui assistèrent à cette belle fête de famille se dispersèrent à une heure avancée, emportant un bon souvenir de cette réunion.

TROIS-RIVIERES

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Jeudi soir, le 11 février dernier, les amis de M. et Mme L.-J.-O. Caron leur faisaient une belle surprise en se rendant à leur demeure de la rue Laurier, pour y célébrer leurs noces de porcelaine. Après que tous furent arrivés, une adresse fut lue aux héros de la fête et un joli set à thé en porcelaine leur fut offert. M. et Mme Caron très émus, répondirent à l'adresse. Un joli programme musical fut exécuté par quelques musiciens au nombre des amis. Après la partie de Whist, un délicieux goûter fut servi. Les prix de la partie de cartes furent gagnés par Mlle S. McGuirk et M. John Bolduc; Prix de consolation, par Mme J.-G. Bolduc et M. J.-E. Lamy; Prix de présence, par M. A. Hébert et un prix spécial, pour jeux divers fut gagné par Mlle G. Miville.

Etaient présents à cette belle fête: M. et Mme Chs Caron, M. et Mme J.-E. Grégoire, M. et Mme J.-G. Bolduc, M. et Mme P. Pratte, M. et Mme Jos Singcater, M. et Mme A. Tremblay, M. et Mme A. Labonté, M. Louis Hamelin, M. John Bolduc, Mlles Sylvia et Antoinette Béland, R.-A. Trotter, A.-D. Denis, G. Miville, Y. Perrault, Bernadette et Annette Hamelin Cécile Singcater, S. McGuirk, X. Kiernan, M.-J. Dupont; MM. J.-E. Lamy, A. Germain, W. Bourgeois, L. Dubord, Luc Lafrenière, L. Roberge, A. Hébert.

Tous se retirèrent à une heure très avancée dans la veillée satisfaits et heureux d'avoir pris part à cette belle fête.

MASKINONGE

Le docteur L.-T. Caron et sa famille, sont allés à Nicolet, dernièrement, pour assister à la profession religieuse de leur fille, Marie-Claire, chez les RR. SS. de l'Assomption.

Le 18 février dernier, dix élèves de notre couvent ont été reçues Enfants de Marie, par M. le chanoine F. Béland, ce sont: Mlles Simonne Bastien, M.-Claire Lemire, M.-Laure Lemire, Cécile Dugas, Laurette Deserres, Herméline Lemire, M.-Berthe Rinfret, Georgianna Lemire, Jeannette Dessurault et Juliette Lemire. Plusieurs autres ont reçu le ruban de l'Ange-Gardien et de l'Enfant-Jésus.

Deux RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception ont passé quelques jours dans notre paroisse, afin de recruter des abonnements au journal "Le Précurseur" au profit des missions de Chine.

Le 15 du mois dernier, M. Joseph Lemire, de La Reine, Abitibi, unissait

sa destinée à Mlle M.-Anne Bellemaire. Nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

M. et Mme Alide Gravel, de St-Jean-d'Iberville, en voyage de noces, chez M. F.-X. Gravel, père du marié.

Mme Veuve Donat Lambert, en promenade à St-Jean-d'Iberville, l'invitée de sa sœur Mme Edouard Lachance.

M. Hormisdas Bastien est allé aux Trois-Rivières dernièrement, visiter ses parents.

Mlle Florentine Trudel en promenade à Montréal et Napierville.

Mlle M.-Rose Bergeron qui était depuis quelque temps en visite chez sa sœur, Mme Arthur Frigon est retournée à Montréal.

M. et Mme Roland Paquin, de Gravelbourg, Sask., sont retournés en chantés d'un voyage de deux mois. Ils ont visité leurs parents de Maskinongé, Louiseville, Trois-Rivières et Montréal.

M. Edmond Giroux a vendu sa propriété à M. Alexandre S. de Carufel, de Shawinigan. Ce dernier en prendra possession prochainement.

MM. Napoléon et Dominique S. de Carufel étaient de passage au presbytère d'Yamachiche la semaine dernière.

Une soirée de parents et d'amis avait lieu dernièrement chez M. Arthur Lemire. Etaient présents: M. et Mme Arthur Baril et leur fille, M. Jeanne, M. et Mme Jérémie Trudel, Mme Vve Augustin Cloutier, Mlles M.-Anna Cloutier, Florentine et M.-Reine Trudel, MM. Edouard Trudel, Léopold et Maurice Bastien et beaucoup d'autres. Il y eut chant, musique et déclamation. Tous se séparèrent à une heure avancée en emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

M. J.-Lucien Clément a été nommé récemment représentant de la Maison J.-L. Fortin, Limitée, des Trois-Rivières.

Une belle réunion de parents et d'amis avait lieu dernièrement chez M. et Mme Honoré Dupuis à l'occasion du 18ème anniversaire de leur fille, Dora. Une adresse fut lue par Mlle Simonne Paquin et de jolis cadeaux lui furent présentés. Il y eut chant et musique et un magnifique goûter fut servi aux invités. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Honoré Dupuis, M. et Mme Adélaïde Dupuis, M. et Mme Hervé Dupuis, M. et Mme Simon Paquin, M. et Mme V. Bérard, M. et Mme Joseph Picotte, M. et Mme Henry Dupuis, M. et Mme Omer Désaulniers, Mlles Alice Bernier, Marie-Jeanne Désaulniers, Simonne Paquin, Marie-Louise Baril, Marie-Jeanne Baril, Alice Désaulniers, Marie Bernier, Marie-Anna Paquin, Alcée Paquin, MM. Ubald Lincourt, Charles-Désiré Paquin, Arthur Désaulniers, Denis Masson, Hector Bastien, Edouard Baril, Emilien Bernier, Jérôme Cournoyer, Omer Picotte, Donat Désaulniers, Osmon Désaulniers, Isidore Béland, Uldéric Lafrenière, Alexandre et Joseph Lemire, Sylva Beaulieu, Henry Lajoie, Wilfrid Picotte, Paul-Emile Ross, Denis, Armand, Gérard et Ernest Dupuis. Tous garderont un heureux souvenir de cette agréable soirée.

ST-EDOUARD

Les funérailles de M. Johnny Pichette, décédé après une longue maladie, à l'âge de 74 ans, ont eu lieu le 30 janvier dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Outre son épouse, le défunt laisse pour pleurer sa perte, quatre enfants: Léandre et Georges, ainsi que deux filles: Mme Israël Prescottte (Rose-Anna) de Woonsocket, R. I., et Mme Pite Lajoie, (Marie) de La Tuque.

M. Arthur Lemay a eu la douleur de perdre sa fillette Eglantina, décédée dernièrement à l'âge de 5 ans.

Mme Wilfrid Leblanc, née Yvonne Lemay, est décédée dans le cours du mois dernier, à l'âge de 23 ans. Outre son mari, elle laisse pour déplorer sa perte, deux enfants en bas âge.

Un accident mortel est arrivé dernièrement chez M. Arthur Leblanc. Il était à réparer un canistre dans lequel il y avait déjà eu de la gazoline, lorsque tout-à-coup le canistre fit explosion et blessa si gravement un jeune enfant de trois ans qu'il en mourut au bout de quelques jours après avoir enduré d'atroces souffrances.

SHAWINIGAN

Ces jours derniers, M. Urgel Lebeau recevait chez lui la visite de sa sœur, Mlle Rose-Irène Lebeau, de St-Justin et de sa nièce, Mlle Brigitte Lemarbre, de St-Barthélemi.

SAINTE-URSULE

Mme Urbain St-Louis, de passage à Montréal, au chevet de son grand-père, M. J. Charlebois, dangereusement malade.

Mlle Marguerite Déziel, de Montréal, en promenade chez son oncle, M. Joseph Déziel.

Mlle Amanda St-Louis de retour, après avoir passé une huitaine chez sa sœur Mme Freddy Turner.

M. Joseph Déziel et sa sœur Mlle Rosa, en promenade à Montréal chez leur oncle, M. David Déziel.

Dans le courant du mois de janvier, Mlle Jeannette St-Louis unissait sa destinée à M. Albert Lambert, de Woonsocket, R. I.

De passage dernièrement chez M. Ephrem Lessard: M. Henri Casaubon fils, Mlle Lucienne Casaubon, M. Chs-Edouard Lefebvre, Mlle Philia Casaubon, M. Lucien Lefebvre et Mlle Maria Casaubon. Tous sont retournés enchantés de leur promenade.

M. et Mme Ephrem Lessard ainsi que Mme Louis Casaubon sont allés à St-Justin dernièrement chez M. Henri Casaubon.

M. Antonio Paquin, qui était employé à la Banque Provinciale, aux Trois-Rivières, vient d'être transféré à St-Hyacinthe.

ST-BARTHELEMI

Le 5 février dernier, un grand nombre de parents et d'amis avaient le plaisir de se rendre à l'aimable et cordiale invitation des Mlles Lemarbre, pour une soirée qui a été des mieux réussies. La soirée commença par le chant et la musique et se termina par divers autres amusements. En différents temps de la veillée, on nous passa vins, liqueurs, café, sandwiches, gâteaux, biscuits, fruits et bonbons.

Tous se sont retirés à une heure très avancée de la nuit, emportant comme souvenir inoubliable, le bon accueil et la grande amabilité de toute la famille Lemarbre.

Le 15 février dernier, à l'occasion de la visite de parents et amis de St-Barthélemi, M. Antonio Bélaïr, de Berthier, donna une soirée. Etaient présents: la famille Bélaïr, Arthur Olivier et sa sœur Annette, MM. Lucien et Aimé Pagé et leur sœur Jeannette, Léo-Paul et Hector Tellier et leurs sœurs, Lucienne et Germaine, Mlles Antoinette et Jeanne Piette, M. Paul Barrette, MM. Marius Lincourt, Emile Bérard, Mlles Fernande et Marguerite Massé, M. Armand Hénault, Mlles Antoinette et Régina Massé, MM. Eugène Massé, de St-Barthélemi et Arthur Lessard, de Maskinongé. Comme par le passé, M. Bélaïr sut bien accueillir cette jeunesse et lui procurer du plaisir. La soirée fut des plus agréables. Il y eut partie de cartes, chant et musique et ce n'est que tard dans la nuit que nous quittâmes Berthier avec regrets, après avoir offert à la famille Bélaïr, nos plus sincères remerciements.

Mlle Juliette Jacques, de Joliette, était de passage chez M. Pierre Massé, ces jours derniers.

abbé François Boulay

Dixième curé de Sainte-Ursule
1912 — 1920

François Boulay né à Sainte-Ursule, le 22 septembre 1862, de Louis Boulay et de Dame Edwidge Cloutier. Ses ancêtres viennent de Saint-Thomas-de-Montmagny. Son grand-père vint se fixer sur le territoire actuel de la paroisse de Sainte-Ursule, vers 1827. Fit son cours d'études au Collège des Trois-Rivières, de 1875-1883, et sa théologie au grand Séminaire des Trois-Rivières. Il fut ordonné prêtre, le 5 juin 1887, par Mgr L.-F. Lafleche. Vicaire à Batiscau, 1887-1891; à la cathédrale des Trois-Rivières, 1891-1894; au Cap-de-la-Madeleine, 1894; curé de Saint-Jacques-des-Piles, 1894-1903; où il a bâti une église, en 1899, et convertit l'ancienne chapelle en presbytère; curé aux Chutes Shawinigan, 1907-1912; où il a construit en 1907, une école des Frères et un couvent des Ursulines. Curé de Sainte-Ursule, 1912 à 1920. Fait chanoine de la Cathédrale des Trois-Rivières en février 1916. Curé de Louiseville, 1920 à 1924. Curé de la cathédrale des Trois-Rivières, depuis 1924.



L'ABBE FRANÇOIS BOULAY

L'abbé F. Boulay arriva dans la paroisse de Sainte-Ursule, le premier octobre 1912 pour remplacer le chanoine C.-A.-O. Savoie qui prenait sa retraite au couvent des RR. SS. de la Providence de Sainte-Ursule. Les principaux événements qui se sont déroulés sous son administration de la cure de Sainte-Ursule sont les suivants: Le 27 juillet 1913 eut lieu une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers pour décider de l'opportunité de certaines réparations à faire au presbytère, renouveler la clôture entourant les dépendances curiales et refaire les trottoirs en ciment. Ces travaux qui furent approuvés le 28 juillet 1913 se firent sous la direction du curé.

Le 6 septembre 1914, à une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers, il fut décidé de faire installer la lumière électrique à l'église et au presbytère. Cette délibération fut approuvée par l'évêque le 9 septembre 1914. L'électricité fut installée au presbytère et dans la sacristie seulement.

Mgr F.-X. Cloutier, lors de sa visite épiscopale, en 1912, ayant recommandé de s'occuper des gens qui étaient éloignés de l'église, cette suggestion eut des suites. Une requête lui fut présentée en 1914. Par cette requête les contribuables de Sainte-Ursule, Saint-Didace et Saint-Justin demandaient la permission de construire une chapelle. Cette permission fut

donnée et au printemps de l'année 1914 on commença la construction de la chapelle actuelle de Saint-Edouard.

Lors de la visite épiscopale de Mgr Cloutier, les 19, 20 et 21 juin 1915, dans le procès-verbal de sa visite, l'évêque déclare qu'il a visité officiellement cette mission lors de son passage à St-Didace. A cette visite, des contribuables de l'extrémité nord-est de la paroisse de Sainte-Ursule, présentèrent une requête à l'évêque demandant eux aussi une mission ou paroisse.

Le 13 janvier 1915 décédait à sa retraite du couvent de Sainte-Ursule, le chanoine Charles-Antoine-Olivier Savoie, ancien curé de la paroisse. Il était âgé de 62 ans et huit mois. Son service eut lieu le 16 janvier 1915 et son inhumation se fit sous le marchepied du maître-autel, de l'église paroissiale.

En 1916, les contribuables de l'extrémité nord-est de la paroisse de Sainte-Ursule, ayant obtenu la permission de construire une chapelle, ils se mirent à l'œuvre. La chapelle actuelle de la paroisse de Sainte-Angèle, fut construite sous la surveillance du curé Boulay.

L'abbé François Boulay ayant été fait chanoine du chapitre de la cathédrale des Trois-Rivières, au mois de février 1916, les paroissiens de Sainte-Ursule firent une magnifique fête à leur curé. On choisit le jour de l'investiture de ses insignes. L'évêque Mgr Cloutier accompagné de son grand-vicaire M. Ubald Marchand et du chanoine E. Paquin arrivèrent dans la paroisse le 13 février 1916. Le lendemain, le 14 février, à la grande messe du dimanche, chantée par le chanoine Boulay, le sermon fut donné par Mgr Cloutier. Après la messe, le chanoine Boulay, revêtu de la "Magna Cappa" vint au chœur recevoir les hommages du clergé présent. Une adresse lui fut lue de la part des paroissiens. Plusieurs cadeaux lui furent présentés. Le soir, il y eut présentation des hommages du personnel du couvent des RR. SS. de la Providence.

La chapelle de la mission de Sainte-Angèle fut édifée dans le cours de l'été de 1916. Le 18 février 1917, une requête des contribuables de cette mission fut présentée à l'évêque. L'évêque acquiesça et donna le nom de Sainte-Angèle-de-Méridi à cette paroisse.

Les 7, 8, 9 juin eut lieu la visite épiscopale de Mgr Cloutier. Dans son procès-verbal de visite, l'évêque félicite les citoyens d'avoir fourni à même leur territoire deux nouveaux centres religieux.

En l'année 1918, le chanoine Boulay acheta un magnifique monument du Sacré-Cœur. Les travaux pour l'installation de ce monument se firent au printemps de 1919. La bénédiction solennelle de ce monument se fit, le 22 juin 1919 à la suite d'une grande retraite.

Le perron de l'église fut aussi remplacé par un nouveau, en ciment.

Le 11 avril 1920, une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers fut tenue pour prendre connaissance d'un plan et devis d'un orgue pour l'église. Ces plan et devis avaient été préparés par Casavant & Frères, de Saint-Hyacinthe. Toutefois, l'achat de cet orgue fut retardé parce que les paroissiens en trouvaient le coût trop élevé.

Les 3 et 4 juin 1920, Mgr F.-X. Cloutier fait sa visite épiscopale. Il félicite les gens d'avoir refait le perron de l'église, et d'avoir édifé le magnifique monument du Sacré-Cœur, en face de l'église.

Le chanoine Boulay devait nous quitter quelques jours après la visite épiscopale pour la cure de Louiseville.

Le chanoine Boulay laissa la cure de Sainte-Ursule, le 11 juin 1920. Il fut remplacé par l'abbé J.-G. Laquerre.

C'est avec peine que les citoyens de Sainte-Ursule virent partir leur ancien curé qui fut père par le cœur, apôtre par le zèle, docteur par le tact et le savoir-faire.

CHARLES DRISARD.

QUEL EST L'ABONNÉ...

qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'Écho de Saint-Justin? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir.

AVIS

Le quatrième volume de l'Écho de Saint-Justin (novembre 1924 à octobre 1925 inclusivement) broché, est en vente à nos bureaux au prix de \$1.00 franco.

Il nous reste encore quelques volumes I, II et III. Ceux qui aimeraient à se procurer la collection entière de notre petit journal feraient bien de se hâter, car il nous reste qu'un nombre très limité des premiers volumes.



Joseph
Vertefeuille
BOUCHER
Et Commerçant de
BŒUF, LARD,
MOUTONS, VO-
LAILLES, Etc.
St-Justin, Qué.

ARMAND DUMONTIER

Commerçant de bois,
BOIS DE CHARPENTE, PLANCHES,
BARDEAUX, BOIS PRÉPARÉ ET
MOULURES DE TOUTES SORTES.
Je tiens aussi le charbon de toutes
sortes: Colse, Chêne, Aigle, etc.
AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ.
ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Les remèdes "Royal Purple"

Vous trouverez à notre magasin les remèdes "ROYAL PURPLE" pour les animaux:

Spécifique pour Bestiaux,
Spécifique pour Volailles,
Exterminateur de vermine,
Remède contre la toux,
Remède contre les vers,
Remède contre le souffle, Etc.

Nous avons aussi: la moulée pour les veaux, la nourriture pour la ponte, les écailles d'huitres, etc.

MAGASIN W.-H. GAGNÉ,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

—Pour vos travaux d'impressions, adressez-vous à l'Écho de Saint-Justin: un homme de 35 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.
AGENT DE LA MAISON

P.-T. Legaré, Limitée, Québec.

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

Ecole Commerciale de Saint-Justin

Tenue par O. Duchesnay, Ex-Professeur au "Montreal Business College"

Cours commercial complet en français et en anglais. La comptabilité d'après le système Budget est pratique et des plus modernes. Ouvrage de bureau et toutes les matières qu'un homme d'affaires doit connaître.

O. DUCHESNAY, Propriétaire.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Téléphone 358w.

LUCIEN COMEAU
AVOCAT

149a, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Bureau à Louiseville le samedi chez M. Michel Côté, rue St-Laurent.

W. L. GAGNE,

IMPORTATEUR EN GROS
Papeteries, Jouets, Sacs de papier, Ficelle, Poudre et Parfum.

286 rue Fabre, Montréal.

Téléphone St-Louis 8726

Département de Deuil!!!



Nous pouvons faire à nos ateliers l'impression des lettres funéraires à quelques minutes d'avis.

Nous faisons aussi une grande spécialité de cartes mortuaires en tous genres, avec ou sans portraits.

Vous trouverez de plus à notre magasin un beau choix de Cartes de Sympathie, Offrandes de Messes et Bouquets Spirituels @ 15, 25, 35, 50 et 75 cts., la pièce.

L'Écho de Saint-Justin,
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Où il est question de moutons et de quelques autres choses

En dehors de la politique

Qu'on se rassure: en dépit des images électorales et parlementaires qu'évoque depuis tant d'années notre brave mouton, il ne sera point ici question de politique.

Nous voulons simplement, à propos d'un bout d'article publié dans le Progrès du Saguenay par l'agronome local, revenir sur un thème général qui nous paraît d'une grande importance.

En deux mots, l'agronome dit à un groupe de ses concitoyens: Vous élevez des moutons, vous les vendez tel et tel prix. A côté de vous, dans des paroisses toutes voisines, on vend le même animal avec un bénéfice sensiblement supérieur. Pourquoi? Parce qu'on a plus le souci de répondre aux exigences du marché. Ce que font vos voisins, pourquoi ne le feriez-vous pas? Ensemble, cet hiver, nous allons travailler à réaliser ce progrès...

Et ce que nous voulons redire à ce sujet, c'est que le problème de la conservation sur le sol du plus grand nombre possible de fils et de filles d'agriculteurs dépend, dans une large mesure, de la généralisation d'initiatives de ce genre.

Nous ne prétendons point parler de ces matières avec une grande autorité, mais il semble bien que l'une des grandes causes de la désertion des campagnes réside dans ce fait que, dans maintes familles, alors que tout le monde, forcément, consomme tout le temps, il n'y a point de l'ouvrage pour tout le monde et pendant tout le temps. D'où, nécessairement, rupture d'équilibre entre les recettes et les dépenses de la maison.

Plus l'agriculture sera rémunératrice, plus il y aura de chance que les fils et les filles d'agriculteurs restent à la campagne. Et plus l'on perfectionnera les méthodes, plus l'on trouvera de moyens d'utiliser pendant toutes l'année les bonnes volontés de la maison, plus nécessairement l'agriculture sera rémunératrice.

Ce qui nous réjouit, à la lecture de communications de ce genre, c'est de constater — car l'initiative que nous signalons n'est heureusement que la suite et la campagne de beaucoup d'autres, émanant des agriculteurs eux-mêmes ou du monde officiel — que l'on cherche de plus en plus à tirer du sol des ressources plus grandes, à créer les industries domestiques qui fourniront à la main d'œuvre féminine, par exemple, un fructueux emploi.

Nous souhaitons voir ce travail se généraliser de plus en plus. Comme le faisait un jour observer un économiste de chez nous, tout le sol de la province devrait être soigneusement étudié afin de lui faire rendre son maximum, et tous les marchés de même afin de voir dans quelle mesure exactement il est possible de les satisfaire.

C'est par une série de réformes et d'améliorations locales que, dans une très large mesure, on relèvera le niveau général et que l'on fera plus grande la prospérité des agriculteurs. Or, l'on sait à quel point celle-ci importe au progrès, à la bonne santé de la province.

Et nous nous sommes bien souvent demandé s'il n'y aurait pas moyen, pour les gens de la ville, d'aider de façon fort efficace au succès des agriculteurs.

Ceux qui sont riches, ne pourraient-ils point, par exemple, multiplier les établissements agricoles que certains d'entre eux ont déjà fondés? Ces éta-

blissements peuvent devenir pour tout le voisinage de véritables fermes modèles.

Et les acheteuses de la ville ne pourraient-elles pas s'organiser de façon à favoriser plus largement les petites industries domestiques? On a fait quelque chose en ce sens, mais il semble que l'on pourrait faire beaucoup plus. Pourquoi ne pas mettre vraiment à la mode les choses de chez nous?

Et l'on pourrait bien à l'occasion aussi déchirer le voile d'illusions qui, trop souvent, aux yeux des cultivateurs, couvre la vie des villes, leur montrer ce qu'il y a de misères, d'incertitudes, derrière certaines apparences presque brillantes.

La politique, demain, va absorber beaucoup de temps et d'attention. Il ne faut point, quel que soit l'intérêt des questions qui seront débattues à Québec et à Ottawa, qu'elle fasse oublier des problèmes qui, pour ne point prêter à de grands effets oratoires, sont tout de même d'une très haute importance.

OMER HEROUX.

(Le Devoir)

Mariage Bastien-Guinard

Le 13 janvier dernier, M. Antonio Bastien conduisait à l'autel Mlle Alice Guinard, de Maskinongé. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le chanoine Ferdinand Béland. Le programme musical fut des mieux exécutés. Après le mariage, tous se rendirent chez M. Joseph Bastien, père du marié. Les personnes présentes étaient: M. et Mme Joseph Bastien, M. Onésime Guinard, M. Edmond Ladouceur, M. Joseph Ladouceur, M. et Mme Auguste Lincourt, M. et Mme Donat Guinard, M. et Mme Rosario Marchand, M. et Mme François Bergeron, M. et Mme Edmond Bérard, M. et Mme Albert Lessard, M. Albert Ladouceur, M. Ubald Bastien, Mlle Rachel Guinard, garçon et fille d'honneur, M. Charles-Omer Massé, Mlle Irène Bastien, M. C. Ladouceur, Mlle Flore Guinard, M. Arthur Ladouceur, Mlle Ida Bergeron, M. Léopold Bergeron, Mlle Marie-Rose Ladouceur, M. Denis Ladouceur, Mlle Lucinda Ladouceur, M. Armand Ladouceur, Mlle Flore Bastien, Mlles Albertine et Yvonne Bastien, M. Maurice Lincourt, M. Gérard Lessard, MM. Albert, Adrien et Marcel Bastien, M. Justin Gagnon, Mlle Aline Bastien.

Le lendemain, un grand nombre d'invités accompagnèrent les mariés chez M. Onésime Guinard. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. Onésime Guinard, M. et Mme Joseph Bastien, M. Adolphe Lebrun, M. et Mme Donat Guinard, M. et Mme Rosario Marchand, M. et Mme Edmond Bérard, M. Aimé Guinard, M. Ubald Bastien, Mlle Rachel Guinard, M. Paul Marchand, Mlle Flore Guinard, Mlles Anna et Marie-Louise Guinard, M. Henri St-Antoine, Mlle Irène Bastien, M. Alcide Sylvestre, Mlle Aline Bastien, M. Viateur et Mlle Juliette Guinard, M. Léopold Bastien, Mlle Alice Allard, M. Maurice Bastien, Mlle Aurora Lebrun, M. Emile Bastien, Mlle Yvonne Trudel, Mlle Thérèse Trudel, M. et Mme François Trudel, M. et Mme Joseph Trudel, Mme Veuve Toussaint Sylvestre, M. et Mme Alphonse Lebrun, M. et Mme Théophile Sicard, M. et Mme Arthur Sicard, Mme Charles-Edouard Benoit, M. et Mme Joseph Guinard.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux mariés.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'AIDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?

Tel. Bell 12
RICHARD LESSARD, Bc. L.,
NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection, Etc.
Bureau voisin de la Banque Provinciale.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

J.-E. LANGLOIS

NOTAIRE

Placement sur hypothèque. Règlement de succession. Consultation affaires civiles et municipales.

SAINT-JUSTIN, QUE.

Envoyez vos volailles et vos œufs en toute saison à

J. A. L. CARBONNEAU,
COMMERÇANT,

B. P. 107, YAMACHICHE, P. Q.

et vous aurez toujours les plus hauts prix du marché.

Demandez toujours nos prix au commencement de la semaine. Une prompt réponse assurée.

Partum René

EN VENTE PARTOUT.

Prix 25 cts la Bouteille.

Atelier de L'Aide aux Aveugles

Paniers de toutes sortes
Chaises rempaillées, Raquettes,
Matelas refaits
Balais, Vadrouilles, Lavettes
23 Jeanne Mance, - MONTREAL.
Spécialité; jonc tissé ou ajouré.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE PETIT JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant un abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Vu le nouveau règlement adopté par les banques à l'effet de n'accepter au pair aucun chèque venant de l'étranger, nous prions nos clients et abonnés de payer leurs comptes par mandats ou bons de poste.

A l'avance nous remercions tous ceux qui voudront bien tenir compte de ces petits détails.

Les quatre premiers volumes de l'Echo de Saint-Justin :

No I, novembre 1921 à octobre 1922;
No II " 1922 " 1923;
No III " 1923 " 1924;
No IV " 1924 " 1925.

brochés, sont en vente à nos bureaux au prix de \$1.00 chacun franco.

— Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE
POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

Joseph Brissette

VOITURIER

Grand choix de voitures d'été et d'hiver, harnais de toute sortes, robes de carioles, etc.

REPARATIONS EN TOUS GENRES
A TRES BAS PRIX

Je tiens aussi les huiles à machines et à harnais

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

SAINT-JUSTIN.

J.-O. RINFRET

COMMERCANT DE FOIN

TOUJOURS EN MAINS FOIN DE TOUTE QUALITE.

Demandez mes prix. (Dépt. A)

MASKINONGE, QUE.

Ovila Béland

BOUCHER

Et commerçant de Boeuf, Lard, Moutons, Volailles, Etc.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Louis-Jules Lacourse

PEINTRE-DECORATEUR

BAS PRIX — OUVRAGE GARANTI.
Spécialité: Imitation en tous genres.

PONT MASKINONGE, P. Q.

VOUS TROUVEREZ A

L'Echo de Saint-Justin

UN TRES BEAU CHOIX DE

Romans, Contes, Chansonniers,
Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, Etc., Etc

P. O. PAQUETTE

Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL.

Agent pour les engins à gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié.

SAINT-JUSTIN.

La Royauté Sociale de Jésus-Christ

Encyclique de Sa Sainteté le Pape Pie XI

(Suite)

Cette doctrine du Christ-Roi, sur laquelle Nous avons recueilli quelques témoignages dans les livres de l'Ancien Testament, n'est pas inconnue dans les pages du Nouveau; bien au contraire, elle y trouve une magnifique et splendide confirmation. Effleurons seulement le message de l'archange apprenant à la Vierge qu'elle enfanterait un fils auquel le Seigneur Dieu donnerait le trône de David son père et qui régnerait éternellement sur la maison de Jacob, et dont le règne n'aurait point de fin (Luc. I 32-33). Le Christ porte lui-même témoignage de sa puissance, soit lorsque, dans son dernier discours au peuple, il parla des récompenses ou des peines réservées pour toujours aux justes ou aux pécheurs; soit lorsqu'il répondit au proconsul romain qui lui demandait publiquement s'il était roi; soit après la Résurrection, lorsqu'il commit aux apôtres la charge d'enseigner et de baptiser toutes les nations, le Christ, choisissant l'occasion favorable, l'attribua le nom de roi (Matth., XXV, 31-40), il affirma ouvertement sa royauté (Jean XVIII, 37) et il déclara solennellement que tout pouvoir lui avait été donné dans le ciel et sur la terre (Matth. XXVIII 18). Que signifient ces paroles, sinon l'étendue de la puissance et l'infinité de son règne? Peut-on s'étonner que le personnage appelé par saint Jean prince des rois de la terre (Apos., I, 15), apparaissant au même apôtre dans une vision d'avenir, porte sur son vêtement et sur lui-même cette inscription: "Roi des rois et Seigneur des seigneurs"? (Apos., XIX, 16). En effet, le Père a constitué le Christ héritier de tous ses biens (Hebr., I, 1); il faut qu'il règne jusqu'à ce que, à la fin du monde, il jette tous ses ennemis sous les pieds du Dieu et du Père (Cor., XV, 25).

LE TMOIGNAGE DE LA LITURGIE

Cette doctrine commune des Saints Livres devait entraîner la conséquence suivante: multipliant, les hommages de sa vénération, l'Eglise, qui est le royaume du Christ sur terre, destiné cycle annuel de la sainte liturgie toutes les terres, saluerait dans le cycle annuel de la sainte liturgie son Auteur et Fondateur comme Roi, Seigneur et Roi des rois. Ces témoignages d'honneur rendant même louange dans une merveilleuse variété d'expression, l'Eglise les exprimait dans la psalmodie ancienne et dans les sacramentaires antiques; elle les répète encore maintenant dans les prières publiques offertes chaque jour à la majesté divine et dans l'offrande de l'Hostie sans tache. Dans cette louange perpétuelle du Christ-Roi, on remarque aisément la belle harmonie de nos rites avec les rites orientaux, et ainsi même en ce cas, l'adage garde sa valeur: "La règle de la prière établit celle de la foi."

LA ROYAUTE DU CHRIST SE FOND SUR L'UNION HYPOSTATIQUE

Le fondement sur lequel reposent cette dignité et cette puissance de Notre-Seigneur, saint Cyrille d'Alexandrie le désigne exactement: Il possède en un mot, la puissance sur toutes les créatures, non pour l'avoir prise par violence ou par un autre moyen, mais par essence et par nature (In Lucam, X); son pouvoir dérive de l'admira-

ble union que les théologiens appellent hypostatique.

Par suite, le Christ ne doit pas seulement être adoré comme Dieu par les anges et les hommes, mais encore les anges et les hommes doivent obéir avec soumission à la puissance de cet Homme: ainsi, au seul titre de l'union hypostatique, le Christ a puissance sur toutes les créatures, bien que, durant sa vie terrestre, il n'ait pas voulu user de ce pouvoir royal. Et quelle pensée plus agréable et plus douce que de savoir que le Christ nous commande non seulement par droit de nature, mais par un droit acquis au titre de Rédempteur? Que les hommes oublieux se rappellent tous combien nous avons coûté à notre Sauveur: Vous n'avez pas été racheté au prix de matières périssables comme l'or ou l'argent, mais par le sang précieux du Christ offert comme un agneau sans tache et sans défaut. (I. Pierre, I. 18-19). Nous ne nous appartenons plus puisque le Christ donna pour nous une rançon précieuse (I. Cor. VI, 20) nos corps eux-mêmes sont les membres du Christ (I. Cor. VI, 15).

LE CHRIST-ROI POSSEDE LE TRIPLE POUVOIR LEGISLATIF, EXECUTIF ET JUDICIAIRE.

Disons en quelques mots l'importance et la nature de cette Royauté. Il est à peine nécessaire d'affirmer qu'elle consiste en un triple pouvoir, condition essentielle de toute véritable royauté. Les témoignages pris dans la Sainte Ecriture au sujet de la domination universelle de notre Rédempteur le prouvent amplement et il faut la croire de foi catholique: le Christ Jésus a certes été donné comme un Rédempteur qui a droit à la confiance des hommes, mais aussi comme un législateur auquel ils doivent obéissance. (Cônele de Trente, Sess. VI, can. 21) Les Evangiles ne rapportent pas tant l'institution de lois par sa parole qu'ils ne le présentent dans l'acte même de porter des lois; tous ceux qui observeront ces préceptes, le divin Maître déclare en divers discours qu'ils prouveront ainsi leur charité envers lui et qu'ils demeureront dans son amour (Jean XIV-XV). Le pouvoir judiciaire qui lui fut attribué par le Père, Jésus l'affirme lui-même aux Juifs qui l'accusaient d'avoir violé le repos du sabbat par la guérison merveilleuse d'un paralytique: Le Père ne juge en effet personne, mais il a donné tout jugement au Fils (Jean, V, 22). Dans ce pouvoir, il faut aussi comprendre — car la chose ne peut se séparer du jugement — la faculté de récompenser ou de punir de son plein droit les hommes, même durant leur vie. De plus, le pouvoir exécutif doit être attribué au Christ puisque tous doivent, obéir à son commandement, cela, sous la menace faite aux pécheurs, contumaces, de supplices que nul ne peut éviter.

BIEN QU'ABSOLU, CE POUVOIR S'EXERCE SURTOUT SUR LES CHOSES SPIRITUELLES.

Toutefois, cette royauté est surtout spirituelle et concerne principalement les choses spirituelles; les textes allégués de la Bible le montrent nettement et le Christ-Seigneur le confirme par sa manière d'agir. A plusieurs reprises, comme les Juifs et les apôtres eux-mêmes croient par erreur que I. Messie revendiquera les libertés nationales et rétablira le royaume d'Israël, Jésus prend soin de combattre cette opinion et renverse cette espérance, sur le point d'être proclamé roi par la multitude en admiration qui l'entoure, Jésus s'enfuit et se cache pour rejeter ce nom et cet honneur; devant le proconsul romain, il affirme que son royaume n'est pas de ce monde. D'après les descriptions que les

Evangélistes donnent de ce royaume, les hommes se préparent à y entrer par la pénitence, ils n'y pénètrent que par la foi et par le baptême qui, tout en étant un rite extérieur signifie pourtant et produit une régénération intérieure. Ce royaume s'oppose uniquement à celui de Satan, ainsi qu'à la puissance des ténèbres, et il demande à ses sujets non seulement de renoncer aux richesses et aux biens terrestres, de manifester une grande douceur et d'avoir faim et soif de justice, mais encore de renoncer à soi-même et de porter sa croix.

Puisque le Christ comme Rédempteur s'est acquis l'Eglise par son sang et comme Prêtre s'est offert et s'offre perpétuellement comme victime pour le péché, comment ne pas voir que sa dignité royale s'adapte et participe à la nature de ce double office? Toutefois, ce serait une erreur honteuse de denier au Christ-Homme la puissance sur les choses civiles quelles qu'elles soient; il a, en effet, reçu du Père un droit si absolu sur les créatures que tout est soumis à son bon vouloir. Néanmoins, durant sa vie terrestre, il s'est complètement abstenu d'exercer cette autorité et, comme autrefois il a dédaigné la possession et la direction des choses humaines, il les abandonna alors et les abandonne encore à leurs possesseurs. Vérité magnifiquement exprimée par ces vers: "Non eripit mortalia qui regna dat coelestia." Il ne ravit pas des trônes sur terre, lui qui en donne au ciel (Hymne de l'Epiphanie.)

CETTE ROYAUTE S'ETEND SUR L'HUMANITE ENTIERE, INDIVIDUS ET SOCIETES.

C'est pourquoi la royauté de notre Rédempteur embrasse tous les hom-

mes. Sur cette question, Nous embrassons volontiers les paroles suivantes de Léon XIII, notre prédécesseur d'immortelle mémoire: "Son empire ne s'étend pas seulement aux nations catholiques ou seulement à ceux qui purifiés par le saint baptême, appartiennent de droit à l'Eglise, bien que des opinions erronées les aient dévoyés ou que le schisme les ait séparés de la charité (de l'Eglise). Il embrasse aussi tout ce qui existe d'hommes n'ayant pas la foi chrétienne, de sorte qu'en toute vérité l'universalité du genre humain est soumise à la puissance de Jésus-Christ." (Enc. Annum Sacrum 25 mai 1899).

En cette matière, il ne faut pas distinguer entre les individus et les sociétés domestiques et civiles, puisque les hommes réunis en Société ne sont pas moins sous la puissance du Christ que les particuliers. Le bien privé et le bien commun ont la même source: Et, il n'y a de salut en aucun autre, et il n'y a pas sous le ciel un autre nom qui ait été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés. (Actes IV, 12). Les citoyens comme les Etats ont le même principe de prospérité et d'authentique bonheur: La cité ne tient pas sa félicité d'une autre source que l'homme, puisque la cité n'est qu'une multitude d'hommes vivant en concorde (St Aug., Ep. ad Macédonium, c. III). Que les chefs des nations ne refusent donc pas de rendre par eux-mêmes et par le peuple à la puissance du Christ leurs hommages publics de respect et d'obéissance, s'ils veulent en sauvegardant leur autorité, promouvoir et accroître la prospérité de la patrie! Ce que Nous écrivons au début de Notre pontificat sur l'affaiblissement extrême (A suivre)

Le radio lui rend l'ouïe



Mademoiselle Elsie Hayes, que nous voyons ici est âgée de 25 ans et habite Winnipeg. Elle était sourde et muette depuis l'âge de trois ans. Dernièrement un ami l'invita à coiffer un casque téléphonique et à écouter un concert radié de CNRW, le poste de radio du Chemin de fer National du Canada à Winnipeg. A sa grande surprise elle put non seulement entendre des sons, mais distinguer différents instruments de musique. Bien plus, à la conclusion du concert elle entendit sa mère lui demander si elle avait entendu la musique et inclinant la tête affirmativement elle émit un son se rapprochant assez bien du mot "Mother". Le lendemain, se rendant à son travail elle entendit pour la première fois les bruits de la rue. Elle peut maintenant entendre un phonographe placé près d'elle.

Des spécialistes des creilles disent qu'il se peut très bien que des vibrations radiotéléphoniques aient pu lui faire entendre des sons pour la première fois après 22 ans de surdité, mais que ce phénomène existe seulement lorsque le sens de l'ouïe demeure latent, même après une longue période de surdité.

Le Revenant de Gentilly

Depuis quelque temps, le vent est aux sciences occultes.

Hypnotisme, suggestion, voilà deux mots qui paraissent vouloir se partager, avec l'électricité, le domaine scientifique de l'avenir.

Le spiritisme semble retrouver un regain de faveur.

La chiromancie se refait des adeptes.

Des savants recommencent à feuilleter les vieux grimoires astrologiques.

Le fakyrisme de l'Inde s'impose de jour en jour plus supérieurement à l'attention de nos chercheurs.

Des physiciens de renom, des chimistes célèbres, des médecins de la plus haute autorité, constatent des faits qu'il serait absurde de récuser, et qui bouleversent toutes les notions que nous avons eues jusqu'ici du possible et de l'impossible.

Les moins enthousiastes concluent à une force psychique dont on ignore encore les lois, mais dont l'existence est prouvée, et chaque jour ou l'autre, avant la fin du siècle peut-être, révolutionnera tous les calculs et résoudra des problèmes réputés insolubles jusqu'ici.

Je n'affirme ni ne conteste rien; nous avons vu tant de merveilles, depuis un demi-siècle à peine, que je ne me sens plus le droit de rien reléguer parmi les utopies.

Napoléon a dit qu'il fallait biffer le mot "impossible" de la langue française.

Pour moi, il reste depuis longtemps dans toutes les langues.

Et quand on me dit: — Voyons, vous ne croyez pas à ces choses-là, n'est-ce pas? Je réponds: — Ma foi, je ne les nie pas non plus.

Et c'est là un sentiment qui tend à se généraliser si rapidement, que je me demande si l'humanité, au lieu de s'éloigner du spiritualisme par l'étude de la matière, n'est pas au contraire en train d'en revenir par ce même chemin.

Au fait, pourquoi la matière ne prouverait-elle pas Dieu aussi bien que la métaphysique?

Ces réflexions me sont inspirées par les nouvelles plus ou moins renversantes qui nous arrivent de tous côtés depuis quelque temps.

Jamais je n'ai entendu parler si souvent de maisons hantées.

Maison hantée à Joliette.
Maison hantée à Chicago.
Maison hantée en Georgie.
Maison hantée à Paris.
Maison hantée à Berlin!

Et partout, ces manifestations inexplicables ont le même caractère; des objets qui se meuvent eux-mêmes; des êtres invisibles qui se livrent à toutes sortes d'excentricités; des bruits, des gémissements dont on ne peut déterminer ni la source ni la cause.

Cela m'a donné l'idée de rapporter ici ce que m'a raconté autrefois le père d'un de mes confrères, un homme de profession et d'étude, à l'esprit très large et très éclairé, sur qui la crédulité populaire n'avait aucune prise, et dont la bonne foi était — vous pouvez m'en croire — au-dessus de tout soupçon.

Voici le récit qu'il nous fit un soir, à quelques amis, en présence de sa femme et de ses trois fils, avec le ton sérieux qu'il savait prendre quand il parlait de choses sérieuses.

Je lui laisse la parole.

— Je ne prétend pas, dit-il, qu'il faille croire à ceci et à cela, et qu'il n'y faille pas croire; je veux vous relater seulement ce que j'ai vu et entendu; vous en concluez ce que vous voudrez.

Quand à moi, je me suis creusé la tête bien longtemps pour prouver une explication, sans pouvoir m'arrêter à rien de positif; et j'ai fini par n'y plus songer.

C'était en 1823.

J'achevais mes études au collège de Nicolet, et j'étais en vacances dans le village de Gentilly, le presbytère, où le bon vieux curé et deux ou trois étudiants en théologie, en congé auprès de leurs parents.

Nous fréquentions assidûment le presbytère, où le bon vieux curé du temps, très sociable, grand ami de la jeunesse, nous recevait comme un père.

C'était un fier fumeur devant le Seigneur, et pendant les beaux soirs d'été, nous nous réunissions sur sa véranda pour déguster un fameux tabac canadien que le bon vieillard cultivait lui-même avec une sollicitude de connaisseur et d'artiste.

— A onze heures sonnait:

— Bonsoir, mes enfants!

— Bonsoir, monsieur le curé!

Et nous regagnions nos pénates respectives.

Un soir — c'était vers la fin d'août, où les nuits commencent à fraîchir — au lieu de veiller à l'extérieur, nous avions passé la soirée à la chandelle, dans une assez vaste pièce où s'ouvrait la porte d'entrée, et qui servait d'ordinaire de bureau d'affaires, de fumoir ou de salle de causerie.

Coincidence singulière, la conversa-

tion avait roulé sur les apparitions, les hallucinations, les revenants ou autres phénomènes de ce genre.

Onze heures approchaient, et le débat se précipitait un peu, lorsque M. le curé nous interrompit sur un ton quelque peu inquiet:

— Tiens, dit-il, on vient me chercher pour un malade.

En même temps, nous entendions le pas d'un cheval et le roulement d'une voiture qui suivait la courbe de l'allée conduisant à la porte du presbytère, et qui parut s'arrêter en face du perron.

Il faisait un beau clair de lune, quelqu'un se mit à la fenêtre.

— Tiens, dit-il, on ne voit rien.

— Ils auront passé tout droit.

— C'est drôle.

Et nous allions parler d'autres choses quand nous entendîmes distinctement des pas monter le perron, et quelqu'un frapper à la porte.

— Entrez! fit l'un de nous.

Et la porte s'ouvrit.

Jusqu'à là rien d'absolument extraordinaire; mais jugez de notre stupefaction à tous, lorsque la porte se ferma d'elle-même, comme après avoir laissé passer quelqu'un, et que là, sous nos yeux, presque à portée de la main, nous entendîmes des pas et comme des frôlements de soutane se diriger vers l'escalier qui conduisait au premier, et dont chaque degré — sans que nous puissions rien apercevoir — craqua comme sous le poids

d'une démarche lourde et fatiguée.

L'escalier franchi, il nous sembla qu'on traversait le corridor sur lequel il débouchait, et qu'on entrait dans une chambre s'ouvrant droit en face.

Nous avions écouté sans trop analyser ce qui se passait, ahuris et nous regardant les uns les autres, chacun se demandant s'il n'était pas le jouet d'un rêve.

Puis les questions s'entre-croisèrent:

Avez-vous vu quelqu'un, vous autres?

— Non.

— Ni moi!

— Nous avons entendu pourtant.

— Oui.

— Quelqu'un entrer.

— Puis traverser la chambre.

— Puis monter l'escalier.

— Oui.

— Puis s'introduire là-haut.

— Exactement.

Qu'est-ce que cela veut dire?

Et à mesure que nous nous rendions compte de ce qui venait d'arriver, je voyais les autres blémir et je me sentais blémir moi aussi.

En effet, nous avions tous bien entendu...

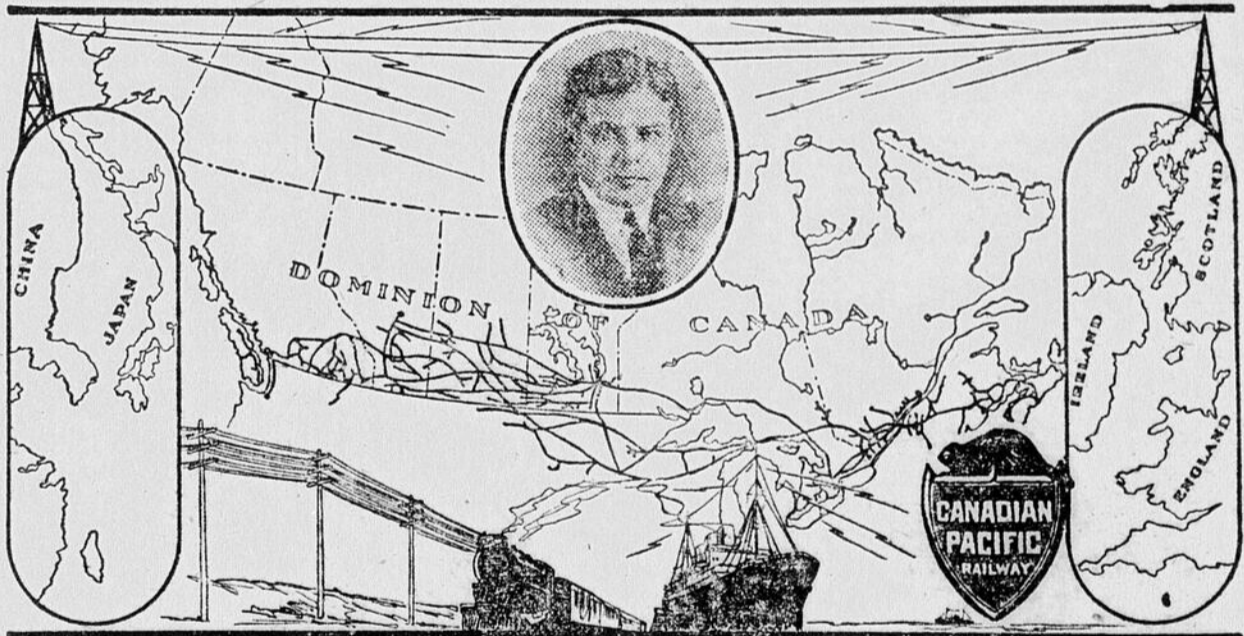
Et sans rien voir...

C'était renversant.

Nous n'étions point des enfants, cependant, et le courage ne nous manquait pas.

Le curé prit un chandelier, j'en pris un autre; et nous montâmes l'es-

Message de Souhails Lancé à Travers le Globe



A l'occasion de la nouvelle année, M. E. W. Beatty a adressé par télégraphe aux quelque 90,000 employés au service de la Compagnie du Pacifique Canadien, ses meilleurs souhaits pour eux-mêmes et pour la prospérité du grand réseau canadien. Voici le texte de cette communication:

"A tous les officiers et employés:

"En offrant mes meilleurs souhaits du Nouvel An, je désire féliciter tous les officiers et employés pour l'excellence et l'efficacité de leurs services durant l'année qui vient de s'écouler. Les nombreux témoignages d'appréciation reçus de la part de ceux qui ont utilisé les services de transport du Pacifique Canadien et les résultats financiers obtenus au cours de cette année fertile en problèmes importants et imprévus, sont une preuve éloquente à l'appui de l'opportunité de cet avancé. Un travail si bien accompli a contribué considérablement à assurer la prospérité générale du pays que nous nous estimons heureux de servir. Durant la prochaine année, nous devons tous, dans nos fonctions respectives, et chaque fois que l'occasion se présentera, faire tout en notre pouvoir pour promouvoir la bonne entente et les meilleurs sentiments de sympathie entre les différents éléments qui composent la population du Dominion, aidant ainsi à conserver l'esprit d'unité nationale si nécessaire au bien-être de tous.

"Comme membres d'une organisation qui étend ses ramifications de l'Atlantique au Pacifique et qui se

trouve en contact immédiat avec toutes les classes de la société, nous sommes dans une position particulièrement avantageuse pour accomplir un tel travail.

(Signé) E. W. BEATTY."

Un remarquable exploit de rapidité a été accompli par le service des Télégraphes dans la transmission de ce message du président de la Compagnie à ses milliers d'employés, dispersés non seulement en Amérique, mais aussi en Europe et en Orient. Malgré l'encombrement des fils occasionné par l'envoi des milliers de télégrammes de souhaits du Nouvel An, le message de M. Beatty fut distribué de telle façon que pratiquement tous les employés du vaste réseau purent en prendre connaissance la veille même du Jour de l'An. Une copie en fut transmise à tous les chefs de département à Montréal et dans les différents centres canadiens. Une autre fut communiquée à M. F. R. Perry, agent à New-York, qui la fit parvenir sans délai à tous les agents de son district. La même chose pour M. T. J. Wall, agent de Chicago, qui s'occupe de couvrir les villes du centre américain.

Pendant ce temps-là, le message était câblé à Sir George McL. Brown, gérant-général du Pacifique Canadien en Europe, lequel à son tour le transmet dans toutes les villes européennes où le Pacifique Canadien possède des agences. M. Allan Cameron, de Hong-Kong, fut chargé de distribuer en Orient le message qu'il reçut lui aussi par câble.

calier.

Rien.
Nous ouvrimus la chambre, où le mystérieux personnage avait paru s'enfermer.

Rien.
Absolument rien de dérangé; absolument rien d'insolite.

Nous redescendimes bouleversés et parlant bas.

- C'était pourtant bien quelqu'un.
- Incontestablement.
- Et vous n'avez rien découvert?
- Pas un chat!
- C'est à devenir fou.

En ce moment un bruit terrible éclata dans la chambre que nous venions de visiter, comme si un poids énorme fût tombé sur le plancher.

Le vieux curé reprit froidement sa chandelle, remonta l'escalier et entra de nouveau dans la chambre.

Personne ne le suivit cette fois. Il revint pâle comme un spectre; et pendant que nous entendions des bruits de chaînes et des gémissements retentir dans la chambre qu'il venait de quitter:

— J'ai bien regardé partout, mes enfants, dit-il; je vous jure qu'il n'y a rien! Prions le bon Dieu.

Et nous nous mîmes en prière. A une heure du matin, le bruit cessa.

Deux des ecclésiastiques passèrent le reste de la nuit au presbytère, pour ne pas laisser le bon curé seul; et les collégiens — j'étais fort tremblant pour ma part — rentrèrent chacun chez soi, se promettant toutes sortes d'investigations pour le lendemain.

La seule chose que nous découvrîmes fut, en face du presbytère, les traces de la voiture mystérieuse, qui apparaissaient très distinctes et toutes fraîches, dans le sable soigneusement ratisé la veille.

Inutile de vous dire si cette histoire fit du bruit.

Elle ne se termina pas là, du reste. Tous les soirs, durant plus d'une semaine, les bruits les plus étranges se firent entendre dans la chambre où l'invisible visiteur avait paru se réfugier.

Les hommes les plus sérieux et les moins superstitieux du village de Gentilly venaient tour à tour passer la nuit au presbytère, et en sortaient le matin, blancs comme des fantômes. Le pauvre curé ne vivait plus.

Il se décida d'aller consulter les autorités du diocèse; et, comme Trois-Rivières n'avait pas encore d'évêque à cette époque, il partit pour Québec.

Le soir de son retour, nous étions réunis comme les soirs précédents, attendant le moment des manifestations surnaturelles, qui ne manquent jamais de se produire sur le coup de minuit.

Le curé était très pâle, et plus grave encore que d'habitude.

Quand le tintamarre recommença, il se leva, passa son surplis et son étole, et s'adressant à nous:

— Mes enfants, dit-il, vous allez vous agenouillez et prier; et quel que soit le bruit que vous entendiez, ne bougez pas, à moins que je, ne vous appelle. Avec l'aide de Dieu, je remplirai mon devoir.

Et, d'un pas ferme, sans arme et sans lumière — je me rappelle encore, comme si c'était d'hier, le sentiment d'admiration qui me gonfla la poitrine devant cette intrépidité si calme et si simple — le saint prêtre monta bravement l'escalier, et pénétra sans hésiter dans la chambre maudite.

Alors, ce fut un vacarme horrible. Des cris, des hurlements, des fracas épouvantables.

On aurait dit qu'un tas de bêtes féroces s'entre-dévoraient, en même temps que tous les meubles de la chambre se seraient écrabouillés sur le plancher.

Je n'ai jamais rien entendu de pareil dans toute mon existence.

Nous étions tous à genoux, glacés, muets, les cheveux dressés de terreur.

Mais le curé n'appelait pas.

Cela dura-t-il longtemps? Je ne saurais vous le dire, mais le temps nous parut bien long.

Enfin le tapage infernal cessa tout à coup, et le brave abbé reparut, livide, tout en nage, les cheveux en lambeaux...

Il avait vieilli de dix ans.

— Mes enfants, dit-il, vous pouvez vous retirer; c'est fini; vous n'entendrez plus rien. Quand quelqu'un frappera à votre porte, le soir, ne dites jamais: "Entrez!" mais "Ouvrez!" Au revoir; parlez de tout ceci le moins

possible.

Après ce soir-là, le presbytère de Gentilly reprit son calme habituel.

Seulement, tous les premiers vendredis du mois, jusqu'à sa mort, le bon curé célébra une messe de "requiem" pour quelqu'un qu'il ne voulut jamais nommer.

Voilà une étrange histoire, n'est-ce pas, messieurs, conclua le narrateur.

Eh bien, je ne vous ai pourtant conté là que ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, — et nombre d'autres personnes croyables avec moi.

Qu'en dites-vous?

Rien?

Ni moi non plus.

Louis FRECHETTE.

Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakelite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:

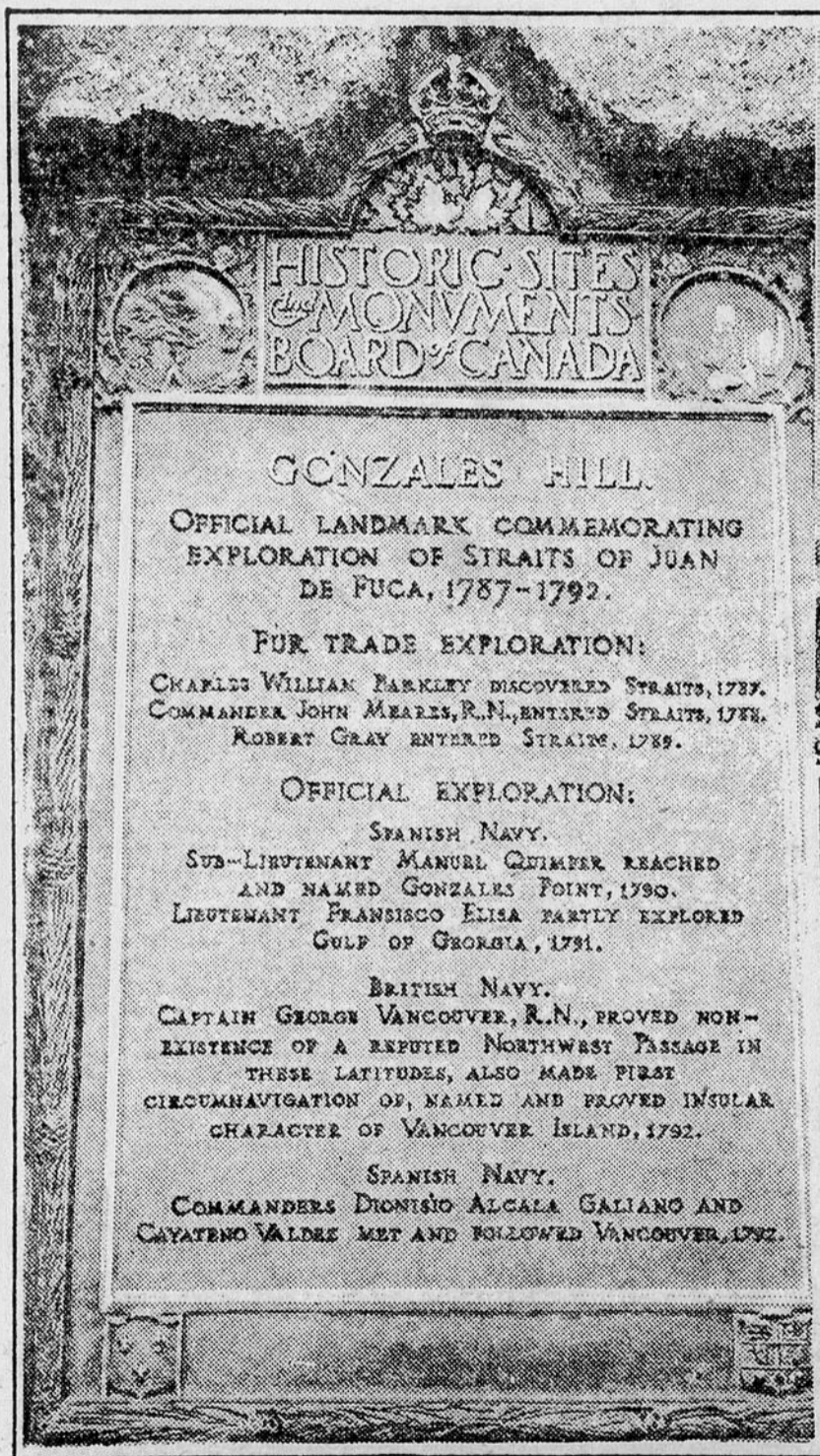
avec bouquins caoutchouc \$0.50
avec bouquins en bakelite .1.25

PRIX SPECIAUX A LA DOUZAINÉ.

Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour Commémorer un Événement Historique



La tablette et son inscription

PAR une belle après-midi de la fin de novembre dernier, un groupe distingué de Canadiens s'était rendu sur les Hauts Gonzales, à Victoria, pour assister au dévoilement, en cet endroit, d'un monument destiné

à commémorer le souvenir des valeureux navigateurs anglais et espagnols qui explorèrent les côtes de l'océan Pacifique au dix-huitième siècle. La cérémonie marquait aussi le soixante-septième anniversaire de l'établis-



Le cairn sur les Hauts Gonzales

ment de la Colombie-Britannique.

Cent trente années se sont écoulées depuis que le capitaine Charles William Barkley, commandant du navire de commerce anglais "Imperial Eagle," s'engagea dans le détroit de Juan de Fuca à la recherche du fameux passage du Nord-Ouest qui devait relier l'Atlantique au Pacifique et procurer aux navigateurs une route plus courte pour aller d'Europe aux Indes. Cette route inexistante fit longtemps le désespoir des explorateurs, mais grâce au progrès de la navigation et à l'initiative de grandes compagnies de transport, des communications rapides et régulières sont aujourd'hui maintenues avec l'Orient.

Le monument des Hauts Gonzales est un cairn de pierre portant sur une de ses faces une tablette de bronze sur laquelle se lit l'inscription dont nous donnons ici une reproduction. La cérémonie du dévoilement était présidée par l'honorable Walter Nicholl, lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique et au nombre des personnages présents l'on remarquait le capitaine Robert E. Barclay, arrière petit-fils de l'explorateur anglais du même nom, M. John W. Dolby, vice-consul d'Espagne à Seattle, le juge Howay de New-Westminster, président de la Société Historique de la Colombie-Britannique et plusieurs autres personnalités en vue de Vancouver et Victoria.

Le Carême

ORIGINE ET OBJET DE LA PERIODE QUADRAGESIMALE — LA PRATIQUE DE L'ABSTINENCE A TRAVERS LES SIECLES.

Au moment d'entrer dans cette sainte période du carême, où l'âme va s'abîmer dans le sérieux et la prière pour, ensuite, toute renouvelée, chanter allègrement le sublime *Alleluia* de la Résurrection, nous avons pensé intéresser nos lecteurs en leur rappelant l'origine et le but du mercredi des Cendres et du carême lui-même.

LE MERCREDI DES CENDRES

On appelle mercredi des cendres le premier mercredi de carême, à cause de la cérémonie des cendres qui se fait à la messe de ce jour. Ces cendres sont les restes des branches de buis portées en procession au dimanche des Rameaux de l'année précédente. Le célébrant les bénit et les impose aux assistants en traçant avec elles une croix sur le front ou sur la tonsure quand ce sont des membres du clergé, en disant à chacun en latin :

"Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris". "Souviens-toi homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière", paroles qui sont un souvenir de cette autre parole de la Génèse, dite par Dieu à Adam après le péché originel: "Tu es poussière, etc."

Voici l'origine de cette cérémonie.

Dans un grand nombre de passages de la Bible, la cendre est considérée comme le symbole de la pénitence et du deuil. Dès que la discipline de la pénitence publique eût été établie, l'Eglise décida que les pécheurs qui voudraient s'y soumettre se présenteraient à l'évêque le premier jour du carême. Après leur avoir imposé les mains, l'évêque leur répandait de la cendre sur la tête en prononçant les paroles que le prêtre répète encore aujourd'hui. Peu à peu, les fidèles prirent l'habitude de se joindre aux pénitents et de recevoir les cendres avec eux, pour faire acte d'humilité. Ainsi s'établit la coutume de l'imposition des cendres, qui survécut à la pénitence publique. Cette cérémonie avait lieu d'abord le sixième dimanche avant Pâques, qui était primitivement le premier jour de carême; mais elle fut reportée au mercredi précédent, lorsque, sous le règne du pape saint Grégoire le Grand (590-604), l'ouverture de la période quadragesimale fut fixée à ce même jour. On a conservé le mot carême, qui vient du latin *quadragesima*, pour rappeler son ancienne origine.

ORIGINE ET BUT DU CAREME

L'institution du carême a été inspirée à l'Eglise catholique par une double pensée: pratiquer la vertu de pénitence si souvent recommandée dans l'Evangile, et imiter le jeûne que Jésus-Christ observa pendant quarante jours, avant de commencer son ministère apostolique (Matth. IV). Il est certain, cependant, que l'obligation du carême ne commença à être sanctionnée que vers la moitié du IIIe siècle. D'abord beaucoup plus courte, peu à peu cette période de pénitence fut étendue et embrassa six semaines pour les Latins et sept semaines pour les Grecs. Au temps de saint Grégoire le Grand, le carême ne commençait encore, en Occident, qu'au dimanche: c'est sous son règne, comme nous l'avons déjà dit, que furent ajoutés les quatre jours, à partir du mercredi des Cendres.

Le jeûne consistait d'abord à ne faire qu'un seul repas par jour. Ce repas eut lieu, primitivement, le soir,

après le coucher du soleil, puis vers trois heures; enfin, au temps de Charlemagne, à l'heure de midi. Quelques fidèles pratiquaient même, le samedi saint, un jeûne absolu. C'est au commencement du XVIe siècle que l'usage s'introduisit d'ajouter au principal repas une légère réfection, qui prit le nom de collation (du mot latin *collatio*, conférence), parce qu'elle fut permise le soir, après la conférence placée à ce moment de la journée par les règles monastiques.

Les degrés de l'abstinence furent primitivement très différents. Enfin, l'usage tempérant de plus en plus ses rigueurs, la viande fut admise au principal repas, un, puis deux et même trois jours par semaine. Mais, si l'abstinence a longtemps été de rigueur depuis le commencement du carême jusqu'à la fin, le jeûne n'a jamais été obligatoire le dimanche. Pour toutes ces observances, les Orientaux

sont plus sévères que les Chrétiens de l'Occident; ils s'interdisent absolument, pendant toute la durée du carême non seulement la viande et le poisson, mais encore les œufs, le laitage et l'huile.

Les lois civiles ont prêté pendant des siècles leur concours aux lois ecclésiastiques pour assurer l'observation du carême. Cependant, dès les temps les plus anciens, quelques adoucissements furent accordés aux malades et aux infirmes.

De nos jours, l'institution du carême, quoique toujours maintenue par l'autorité ecclésiastique, est beaucoup déchuée de sa rigueur d'autrefois. L'affaiblissement général des forces physiques et aussi la diminution de l'énergie morale ont amené l'Eglise à apporter peu à peu les plus grands adoucissements à la discipline traditionnelle.

(L'Echo Paroissial du Sacré-Cœur).

CALENDRIERS — ET — LIVRETS de COMPTOIR

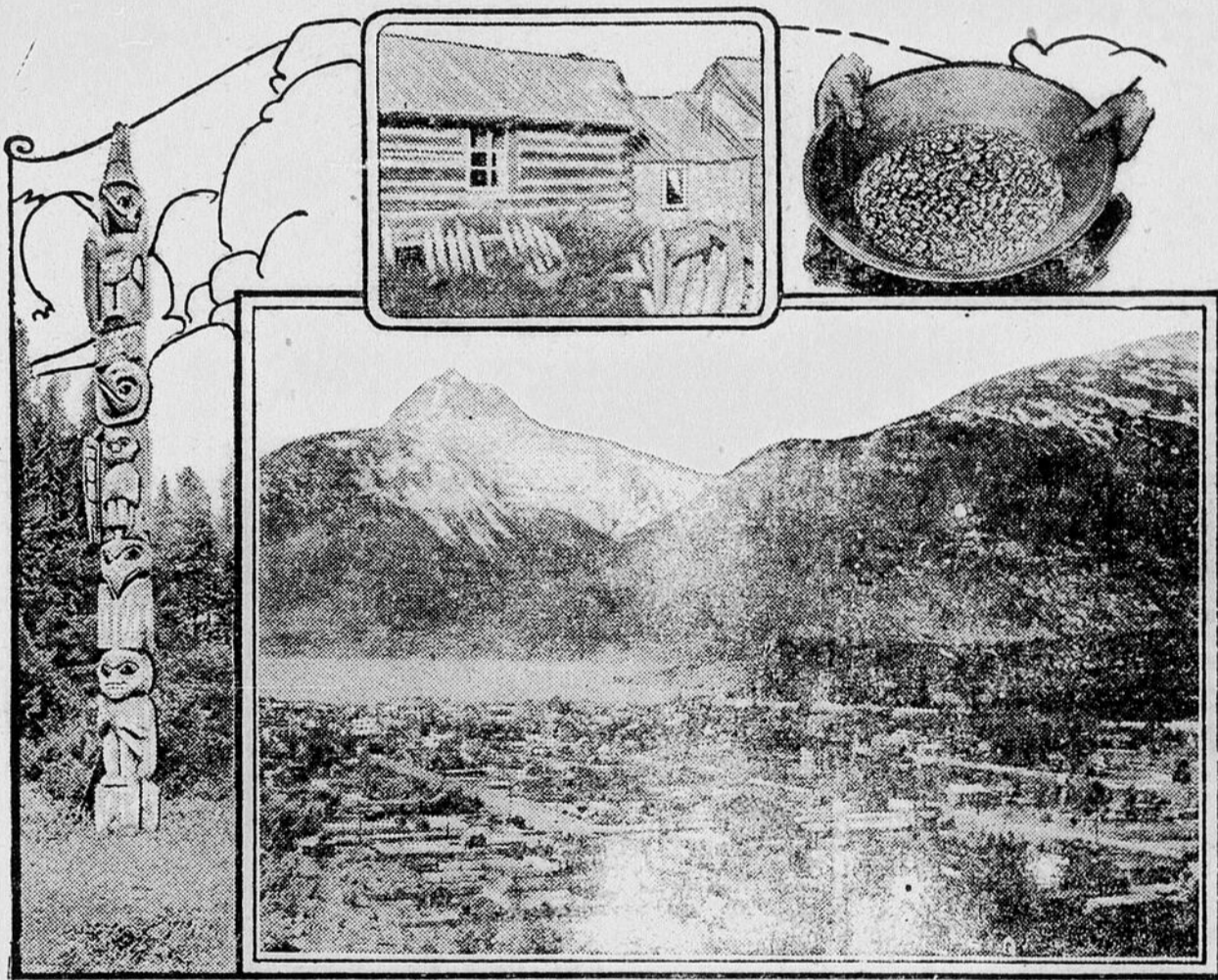
Outre les impressions générales, nous faisons une grande spécialité de CALENDRIERS et de LIVRETS DE COMPTOIR.

Il est dans l'intérêt de tous ceux qui en ont besoin de ne pas placer leurs commandes sans avoir examiné nos échantillons et nos prix.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

SAINT-JUSTIN, P. Q.

Un Nouveau Paradis des Touristes.



ALASKA est un mot indien qui signifie "le pays merveilleux", appellation que confirme l'enthousiasme des touristes qui ont eu la chance de visiter cette contrée étrange où la majesté des paysages s'allie à un pittoresque de légende.

Depuis que les navires à pétrole du Chemin de fer national du Canada ont inauguré un service d'été régulier entre Vancouver et l'Alaska, via le fameux "passage abrité" qui se trouve sur la côte de la Colombie-Britannique, des milliers de touristes ont profité des avantages de la croisière pour visiter cette région du nord, fameuse pour ses glaciers, ses montagnes altières, et sa lumière spéciale.

L'Alaska sera toujours le pays des chercheurs d'or, car, même si on épuise jamais ses mines de précieux métal, les voyageurs seront attirés par l'or de son soleil qui brille d'un éclat particulier. Ils rechercheront aussi les contrastes qu'offre cette terre des

surprises où l'on voit des fleurs magnifiques pousser au pied de glaciers plus grands que certaines principautés européennes, des totems indiens, souvenir d'un autre âge, voisiner avec des chefs d'œuvre d'architecture moderne et des routes d'auto croiser des sentiers tracés par les pionniers.

Notre photographie de gauche représente un totem, celui du Corbeau, créateur du monde selon le mythe indien. Tout en haut est le Grand Corbeau coiffé du chapeau qu'il trouva dans la maison de l'Homme.

La figure au bas du poteau est Hi-yi-shon-a-gu, "l'esprit qui remplissait l'espace avec la création", selon les uns, l'Atlas indien, selon les autres. L'Alaska abonde en curieux totems de ce genre.

La cabane rustique est celle qu'habita le fameux Sam McGee, immortalisé par Robert W. Service. McGee était un prospecteur. Originaire du Tennessee il ne put jamais s'habituer au froid du nord. Avant de mourir

il demanda à ses amis d'incinérer son corps, mais comme les fours crémateurs manquaient en Alaska on trouva ingénieux de le mettre dans son poêle. Au bout de quelques minutes quelqu'un eut l'idée d'ouvrir la porte du fourneau pour s'assurer des progrès de l'opération; que ne fut pas sa surprise d'entendre Sam McGee, qui, se trouvant au chaud pour la première fois depuis plusieurs années, lui criait de fermer la porte "pour éviter le courant d'air".

A côté de la maison l'on voit un plat d'or lavé dans un ruisseau du Yukon qui se trouve à côté de l'Alaska. Les pépites qu'ils contiennent représentent une valeur de \$10,000.

La grande photographie du bas représente Skagway, le port terminus des bateaux du Chemin de fer national du Canada en Alaska et l'entrée de la fameuse passe du Cheval Blanc. Cette ville est renommée pour la beauté pittoresque de ses environs.

Un Instituteur d'autrefois

RONALD McDONALD

Ronald McDonald fut professeur de langue anglaise au Séminaire de Québec. De là, il vint tenir une école à la Rivière-du-Loup, (en haut) de 1826 à 1829.

En 1829 la législature de Québec, prenait des mesures pour secourir les sourds-muets. On jeta les yeux sur M. Ronald McDonald pour s'occuper de l'organisation de cette branche de l'enseignement. Aussi le 20 mai 1830, le gouverneur Sir James Kempt, nommait M. Ronald McDonald, pour aller s'instruire dans l'art d'enseigner aux sourds-muets. C'est à Hartford, aux Etats-Unis d'Amérique, que le gouvernement de Québec, envoyait à ses frais M. R. McDonald, où existait une école renommée de sourds-muets, afin de se mettre en état d'ouvrir lui-même une école du même genre, dans la ville de Québec, aussitôt qu'il aurait la compétence voulue.

Il y passa un an et revint le 11 mai 1831, avec tous ses certificats de qualification.

Le 15 juin 1831 s'ouvrait à Québec, l'Institut des Sourds-Muets du Canada, dans la maison de M. Hamel, arpenteur, sur l'Esplanade.

Ce fut la première institution du genre au Canada.

On y donnait l'enseignement gratuitement et l'on recevait quelques pensionnaires à un prix très modéré.

L'Institut des Sourds-Muets du Canada, faute de ressources nécessaires, dû fermer ses portes en 1836. Il comptait encore une vingtaine d'élèves.

M. McDonald fut rédacteur du journal "Le Canadien" pendant quinze ans.

Sa femme Louise Lavallée périt en 1847 dans l'incendie du théâtre St-Louis, de Québec, avec sa fille Madame Rigobert Angers. M. Ronald McDonald est mort à Québec, le 15 octobre 1854.

M. McDonald eut la consolation de son vivant, de voir son œuvre des Sourds-Muets continué par le Collège de St-Hyacinthe, puis l'abbé Laforce et enfin les Clercs de Saint-Viateur en 1853.

LACERTUS.

L'ABBE TOUSSAINT-VICTOR PAPINEAU

Ancien Curé de Saint-Barthélemy

Toussaint-Victor Papineau naquit à Montréal, le 30 mars 1793, de Joseph Papineau, notaire, et de Rosalie Chénier, fit ses études à Québec, fut ordonné le 20 septembre 1823, vicaire à Chambly (1823-1824, avec desserte de St-Damase-sur-Yamaska (1823-1824), vicaire à Varennes (1824-1826); curé de St-François-de-Beauce (1826-1828), de Lachenaie (1829), de St-Jean-Baptiste-de-Rouville, (1829-1842); de St-Luc-sur-Richelieu (1842-1844); de St-Marc (1844-1850); de St-Barthélemy (1850-1861); retiré à la Pointe-aux-Trembles (1861-1869); où il décède le 10 décembre 1869.

Il était parent par sa mère à Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal et de l'honorable Denis-Benjamin Viger.

C'était le frère du fameux tribun Louis-Joseph Papineau qui joua un rôle prépondérant dans la politique canadienne.

La tradition veut que son frère L. J. Papineau, soit venu le voir souvent lors de son passage à la cure de St-Barthélemy.

R. L.

Le Prêtre Fantôme

On voyait jadis, sur la petite île du Pas, près de Sorel, une chapelle modeste bâtie sur un terrain foulé au treillis par le pied de l'Iroquois. Or les voisins constatèrent un soir que la pieuse petite lampe du sanctuaire n'était plus allumée et y brûler sur le coup de minuit, mais qu'une autre lumière, plus vive encore s'y reflétait dans la nuit.

Après bien des hésitations, un groupe de paroissiens se décidèrent à aller voir et s'approchèrent de l'une des fenêtres de la petite église. Or, que virent-ils au pied de l'autel, sinon un prêtre revêtu des ornements sacerdotaux, immobile et semblant prier, la tête penchée devant le tabernacle. Nos explorateurs n'en voulurent pas savoir davantage ce soir-là et réintégrèrent à toutes jambes leurs foyers respectifs.

Cependant l'un d'eux, Jacques Valois, homme de courage et d'une grande piété, résolut de pénétrer de nuit dans l'église en invoquant le secours de Dieu pour éclaircir ce mystère. "Je verrai bien, dit-il, si ce prêtre est vivant ou trépassé, et si, parfois, il aurait besoin de prières."

Qui fut dit fut fait. Valois entra un soir dans la chapelle, pria dévotement et attendit les événements.

Il n'eut pas bien longtemps à attendre, car à minuit la porte de la sacristie s'ouvrit et laissa passer un prêtre en soutane qui vint allumer un cierge de chaque côté de l'autel et préparer celui-ci pour célébrer la messe. Puis il retourna dans la sacristie, tandis que Valois, guère rassuré, égrenait son chapelet avec confiance et curiosité. Puis le prêtre revint, revêtu de la chasuble et portant avec respect le calice, qu'il déposa sur l'autel. Jacques Valois s'approcha et se prépara à répondre aux prières de la messe. Et celle-ci commença et se déroula selon tous les rites de la liturgie.

Puis le servant de messe vivant suivit à la sacristie le prêtre fantôme qu'il venait d'assister. Celui-ci déposa ses ornements, s'inclina devant le crucifix et se tourna vers Valois, qui n'avait presque plus peur: "Depuis plusieurs années, dit le prêtre d'une voix lointaine, je suis venu ici chaque nuit pour reprendre une messe que j'ai eu le malheur, un jour, de dire trop vite. J'étais condamné à cette pénitence pour aussi longtemps qu'il ne viendrait pas une personne courageuse pour me la servir. Ma pénitence est terminée. Je vous laisse ma bénédiction." Et le fantôme disparut à jamais.

(Extrait des "Légendes du St-Laurent")

LE GRAND SEPULCRE BLANC

Un jeune ingénieur canadien, depuis sa sortie de l'Université, a roulé sa bosse un peu partout dans les forêts vierges du Nord, jusqu'à la baie James. En quête de nouvelles sensations il s'engage pour une expédition dans les Régions Arctiques.

Pendant deux ans il parcourt cette partie du domaine national, notant, observant et recueillant une quantité de données très intéressantes sur la météorologie, la géologie, la flore et la faune des plaines et des montagnes du nord polaire.

L'auteur, voulant faire connaître au public lecteur les beautés incomparables de ces régions, les lui présente sous forme d'un roman merveilleux, palpitant d'intérêt du premier au dernier chapitre.

S' imagine-t-on qu'au nord de la latitude 70 degrés, pouvait se dérouler une idylle aussi romanesque que dans nos régions civilisées? Notre héros

dans ses pérégrinations parmi les aborigènes, rencontre une jeune fille Esquimaue vers laquelle il se sent attiré, et à laquelle, dans un moment de folie sublime, nourri du feu sacré de l'amour, il reniera sa destinée. Au cours de son œuvre l'auteur nous raconte la vie, les mœurs et les habitudes de ces nomades nordiques et nous montre les beautés insoupçonnées d'une âme primitive née et élevée au seuil du grand sépulcre blanc.

La description du soleil de minuit, de la nuit polaire, des tempêtes, de la débâcle, etc., intéresseront les lecteurs jeunes ou vieux.

"Le Grand Sépulcre Blanc" est un roman unique en son genre, au style agréable, imagé et franchement littéraire. Rien de tel n'a encore été publié en aucun pays. C'est du vu et du vécu mais de l'inédit.

L'auteur, nouveau venu dans la littérature fictive canadienne, a agréablement surpris ses amis et le public lecteur.

L'ouvrage, illustré par Albert Fournier, fait partie des Editions Edouard Garand.

L'Echo de Saint-Justin vous enverra ce roman sur réception de 30c.

L. J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Téléphone 1425.

Le docteur Roch Hébert

75 des Forges, TROIS-RIVIERES.

SPECIALISTE

des maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

Bureau à Louiseville, chez le Dr Legris, les 1er et 3ème dimanches de chaque mois de 11 hrs à 4 hrs.

Dr LIONEL PLANTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

39 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Bureau à Saint-Barthélemy le samedi après-midi et le dimanche.

Docteur Hermann Michaud

DE MONTREAL

SPECIALISTE — Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge.

Attaché au service des Hôpitaux Notre-Dame et St-Paul.

Sera à Berthierville, chez M. le Docteur A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, tout les deuxième dimanche de chaque mois. 12-24-1 an.

Dr Alexandre Achpise

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris

Licencié du Conseil Médical du Canada.

Licencié du Conseil Médical Général de l'Empire Britannique.

SPECIALITES :

CHIRURGIE GENERALE

Maladies des Voies Urinaires,

Maladies des Femmes.

Heures de consultations : de 11 hrs à midi, le matin, de 2.30 hrs l'après-midi, de 7 hrs à 8.30 hrs le soir.

22, rue Des Forges, — Tél. 469 TROIS-RIVIERES.

Bureau au Palais de Justice Tél. 371
Résidence 4 rue St-Laurent, — Tél. 64

J.-Emile Ferron,

AVOCAT,
LOUISEVILLE, — QUE.

MERCIER & VILLENEUVE
NOTAIRES

Placement à 7 p. c. sur première hypothèque. Règlement de succession, Examen de titres, etc.

25 ALEXANDRE — TELEPHONE 36
LES TROIS-RIVIERES.

J. E. MASSE

Opticien-Diplômé



ESSAI DE LA VUE GRATUIT

Outillage des plus moderne



Une visite est sollicitée.

42 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

ALPHONSE LESSARD,

FORGERON

Spécialité de soudure au gaz : Fer, Fonte, Acier, Granit, Etc.

Ouvrage Garanti — Prix modérés.

PONT MASKINONGE, P. Q.

EUGENE LESSARD

SELLIER

Spécialité de courroies de toile et de caoutchouc, de toutes largeurs, pour presse, moulins à battre, etc.

Harnais de toutes sortes, doubles et simples à très bas prix. Réparations générales.

69 rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

HOTEL VICTORIA

Wm FOREST, Propriétaire.

LE RENDEZ-VOUS DES TOURISTES ET DES VOYAGEURS DE COMMERCE.

Chambres spacieuses et pension de première classe.

ST-LIN DES LAURENTIDES, P. Q.

Martel & Morin, Enrég.

MANUFACTURIERS DE

Cigares, Rôles, Tabac coupé, Torquettes, Etc.

Négociants en Gros de Tabacs en Feuilles.

St-Lin des Laurentides,

Co. L'Assomption, P. Q.

A. Prud'homme & Fils,

LIMITEE

Ferronnerie, Quincaillerie, Vitres, Peinture, Matériaux de Plomberie, Papier à couverture "Lion", etc

Toutes les marques de tôle galvanisée ou noire sont nos spécialités.

EN GROS SEULEMENT

270 rue Craig Est, Montréal.

EUGENE BENOIT,

Représentant, LOUISEVILLE.

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.

Extraits des Registres de la Paroisse de Saint-Justin 1911

Il y eut dans la paroisse, en 1911, 46 baptêmes, 24 sépultures et 12 mariages.

BAPTEMES

Alarie M.-Régina — Bastien M.-Rachel-Colombe — Bastien M.-Marguerite-Annette — Bellemare M.-Gratia-Cécile — Bergeron M.-Jeanne-Sartonia — Bergeron M.-Onésime-Sarto — Bernier J.-Denis — Bussière J.-Ludger-Aristide — Chevalier Jos-Noël-Marcel — Clément M.-Lucie-Albertine — Clément Jos-Alphonse — Cloutier M.-Yvonne — Dauphinais M.-Lucile — Doucet M.-Rose-Renée — Gaboury J.-Honoré-Hormisdas — Gagnon J.-Emile-Bertrand — Gagnon Anne-Marie-Lucienne — Gagnon Anonyme — Gagnon M.-Léa — Gagné M.-Rose-Irène — Ladouceur M.-Palméla — Ladouceur J.-Maurice-Bernard — Ladouceur J.-Donat-Héliodore — Lajoie M.-Thérèse-Cécile — Lafrenière J.-Roland-Viateur — Lambert J.-Arcadius — Laurent J.-Antonio — Laurent J.-E.-Edouard-Ulric — Lebrun M.-Berthe-Thérèse — Lefebvre M.-Alma-Robéa — Lefebvre M.-Albina — Lemire J.-L.-Philippe — Lemire Pierre-Paul-Auguste — Marchand M.-Ange — Martineau Victor-Dosithée — Michaud J.-Paulin-Albert — Michaud M.-Bernadette — Morin J.-Philias-Hermas — Paquet M.-Flore — Pepin Jos-Hervé — Plante J.-Napoléon-Donat — Plante M.-Anne-Blanche — Riendeau Médard — Sylvestre M.-Ida — Toupin M.-Paule — Williams M.-Gratia.

SEPULTURES

Bergeron Sartonia — Bellemare Rose-Alma-Yvonne — Gaboury Honoré — Gagnon Anonyme — Lefebvre Virginie — Ladouceur Joseph — Lafrenière Clarisse — Lafrenière J.-Roland-Viateur — Lajoie Cécile — Landry Henriette — Lefebvre Chs-Edouard — Marchand Eva-Régina — Michaud Joseph — Philibert Justin — Philibert Flore — Picotte Blanche — Prescottte Amanda — Rémillard Adéline — Roy Hermine — Sylvestre Léopold — Sylvestre M.-Ida — Thibodeau Adrienne — Toupin Joseph — Toupin M.-Paule.

MARIAGES

Bellemare Arthur et Bellemare Rose-Anna — Carufel Arthur et Vermette Florentine — Doucet F.-X. et Ladouceur Alma — Jacques Arthur et Dupuis Eva — Lefebvre Edouard et Lajoie Juliana — Lemire Ephrem et Cloutier Antoinette — Lebeau Norbert et Gagnon Alma — Patry Joseph et Lemire Victoria — Philibert Donat et Chevalier Laura — Roch Eugène et Toupin Marie — St-Pierre Wellie et Lafrenière Palma — Valledrand Edouard et Mongrain Léona.

Prêt ou non... suis moi !

Une légende raconte que la Mort faisait un jour un marché avec un homme; celui-ci posait comme condition qu'il devait être averti avant sa dernière heure, afin d'avoir le temps de se préparer. La Mort accepta ce contrat.

De longues années se passèrent, après quoi la Mort se présenta tout-à-coup pour prendre l'homme devenu vieillard.

— Mais tu ne m'as pas fait avertir dit le mourant désespéré de cette demande.

— Pas fait avertir! reprit l'impitoyable visitense. Mais ne t'ai-je pas plutôt averti chaque jour! Tes yeux ne se sont-ils pas éteints peu à peu?

Tes cheveux n'ont-ils pas blanchi? Tes pas sont devenus de plus en plus chancelants... Tes forces sont parties... Et tu dis que je ne t'ai pas averti! Nombre de fois je t'ai fait rencontrer en ville des convois qui accompagnaient des gens à leur dernière demeure. Chaque jour, je t'ai montré dans les journaux, la liste des décès.

Tu sais que la moitié des tombes recouvre des gens morts dans la fleur de l'âge. Je suis venu frapper autour de toi, dans ta propre famille! Et tu dis que je ne t'ai pas averti!

Maintenant, prêt ou non, viens et suis-moi.

N'oublions pas cette légende, elle nous regarde nous aussi!

L'INDULGENCE PLENIERE A L'HEURE DE LA MORT

La pénitence la plus agréable à Dieu, consiste dans l'acceptation volontaire de la mort comme expiation des péchés en en accomplissement de la volonté divine.

Le Pape Pie X a accordé à tous les fidèles une indulgence plénière à gagner à l'heure de la mort, à tous ceux qui, une fois pendant la vie, après avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, récitent l'acte suivant avec un véritable amour de Dieu:

"Seigneur, mon Dieu, dès aujourd'hui j'accepte volontiers et de plein cœur, de votre main, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses douleurs, ses peines et ses angoisses."

Quelle grâce et quelle consolation pour chaque fidèle de penser qu'à l'heure de la mort, et même si l'on mourait subitement, on peut gagner une Indulgence plénière, si, une fois dans la vie, on a fait cet acte de résignation! On peut le faire quand on le veut, étant en état de grâce, mais on ne gagne l'Indulgence elle-même qu'à l'heure de la mort, si l'on est, dans ce moment, en état de grâce.

Il ne suffit donc pas de dire cette prière du bout des lèvres, mais on doit s'efforcer réellement de faire un humble et confiant abandon de soi-même à la volonté de Dieu. Pour ce motif, il est à conseiller de répéter souvent l'acte, surtout après la sainte communion et quand on est pénétré de la pensée de la mort.

VENDREDIS HISTORIQUES

Ce fut un vendredi, le 14 septembre 1759 que mourut Montcalm.

Ce fut un vendredi, le 28 novembre 1698 que mourut Frontenac.

Ce fut un vendredi, le 13 juillet que commença le bombardement de Québec.

Ce fut un vendredi, le 5 septembre 1755 que les Acadiens furent enlevés à Grand Pré.

Ce fut un vendredi, le 5 août 1689, qu'eut lieu le massacre de Lachine.

Ce fut un vendredi, le 15 février 1839, que le Chevalier de Lorimier monta à l'échafaud.

Ce fut un vendredi, le 3 août 1492, que Colomb partit à la recherche de l'Amérique.

Ce fut un vendredi, le 12 octobre 1492, que le Nouveau Monde apparut aux vigies de la Pinta.

Ce fut un vendredi, le 28 juillet, que la charrue de Louis Hébert laboura pour la première fois le sol fécond du Canada.

Ce fut un vendredi, le 24 avril 1615, que le Saint Etienne partit de Honfleur, avec les premiers missionnaires du Canada.

Ce fut un vendredi, le 26 juin 1615, que la première messe fut dite à Québec.

Ce fut un vendredi, le 6 juin 1659, que Mgr de Laval, arriva à Québec.

Ce fut un vendredi, le 20 octobre 1690, que Frontenac repoussa les at-

Vous devriez essayer le

CALADA THÉ VERT CALADA

F3

Vous serez charmé de sa saveur.



SIX REMÈDES QUI MERITENT VOTRE CONFIANCE, PARCE QU'ILS SONT LE FRUIT DE 25 ANS D'EXPERIENCE.

LES PILULES TONIQUES DU DR COMTOIS, sont indiquées dans les maladies suivantes: Maux d'estomac, indigestions, maladies du foie, palpitations du cœur, constipation, faiblesse, nervosité, épuisement général, sensation de fatigue et surtout amaigrissement. Prix \$1.00 la boîte pour un mois de traitement.

LES PILULES RENALES DU DR COMTOIS. Pour: mal de dos, mal de reins et de la vessie, miction douloureuse et fréquente, incontinence d'urine, cystite, urine blanche et avec dépôt, gonflement des paupières au lever, enflure et engourdissement des pieds et des mains, essoufflement au moindre travail. Prix 50 cents la boîte, traitement de 15 jours.

LES TABLETTES MIGRAINES DU DR COMTOIS. Pour: indigestions, la fièvre, la migraine, la grippe, mal de tête, mal de dents et douleurs névralgiques. Prix 25 cents la boîte de 12 tablettes.

LES PILULES PURGATIVES DU DR COMTOIS. Pour constipation habituelle, mauvaise digestion, besoin de sommeil après les repas, langue chargée, gaz d'estomac et manque d'appétit. Prix 25 cents la boîte de 50 pilules.

PILULES MATERNELLES pour allaitement et troubles des femmes et des jeunes filles. \$1.00 la bouteille de 100 pilules.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE DU DR COMTOIS. Toujours le meilleur remède pour les cas de rhumatisme rebelles à tout autre traitement. Prix \$2.50 la bouteille pour un traitement. Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15 cents.

Tous ces remèdes vous seront envoyés franco par la malle sur réception du prix.

Dr Jos. Comtois, St-Barthélemi, co. Berthier, P. Q.

En vente aussi chez W.-H. Gagné, St-Justin; Pharmacie du Docteur Legris, Louiseville et F.-X. Desjarlais, Pont Maskinonge.

taques de l'amiral Phipps.

Ce fut un vendredi, le 13 septembre, que d'Iberville enleva le fort Nelson aux Anglais.



M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

22 rue St-Laurent,

Louiseville.

Atelier des plus moderne.
Kodaks et Films à vendre.

Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs. — Ouvrage des mieux finis dans 24 heures.

J.-H. Larochelle & Fils,

Limitée.

CHAUSSURES et CLAQUES en gros

533, RUE ST-VALIER,

QUEBEC, P. Q.



ULRIC GIGUÈRE

BIJOUTIER,

Bel assortiment de Montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Faites abonner vos parents et amis à l'Echo de Saint-Justin.

L'EPIPHANIE

Dans le cours de février ont été célébrés les mariages de M. Jules Bernier, fils de M. Ovide Bernier, à Mlle Marie-Ange Riopel, fille de M. Wilfrid Riopel, de l'Epiphanie; M. Rodolphe Bernier, fils de M. Ovide Bernier, à Mlle Julia Riopel, fille de M. J. Riopel, de l'Assomption. Après les mariages, tous les invités se rendirent chez M. Ovide Bernier. Dans la soirée, un magnifique goûter fut servi. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Ovide Ber-

nier, MM. Riopel, Eugène, Napoléon, Armand, Denis, Rolland et Rose-Aimée Bernier, M. Aimé Forest, M. et Mme Ovide Poitras, M. Joseph Philibert, Mlles Maria Poitras, Clémentine et Bertha Mélançon, Gertrude et Germaine Archambault, Rose, Irène et Floria Philibert, M. Charette, Mlle Latendresse, Marie-Rose et Adrienne St-Cyr, MM. Donat et Josaphat Riopel, Aimé et Freddy Poitras, Clément, Léopold et Hubert Poitras, Léo Archambault, Rolland Trahan, Rosaire Espedit, Denis Deslongchamps, Viateur et Luc Archambault, Clément Philibert,

Héribert Lahaie, Léandre Poitras, Willy St-Cyr, Albert, Paul, Adrien, Robert et Freddy Charette et une foule d'autres. Le violoniste était M. Beaudoin, de St-Jacques l'Achigan.

Mlle Floria Philibert est de retour enchantée d'un voyage à St-Justin.

AMSTERDAM, N. Y.

Mlle Cécile B. Lafrenière, de Maskinongé, P. Q., qui était en promenade chez M. Frank Burch, depuis octobre dernier est retournée dans sa famille, au Canada, après avoir visité tous ses cousins et cousines d'Amster-

dam, Schenectady, Little-Falls, Springfield, Troy et Albany. Nous souhaitons qu'elle garde un bon souvenir et qu'elle nous revienne bientôt.

MONTREAL

M. et Mme Philippe Bernier ainsi que MM. et Mmes Arthur et Lucien Lebeau, recevaient la visite de parents de St-Barthélemi et St-Justin: Mlle Angéline Massé, MM. Alphonse Massé, Omer Lebeau, Joseph Massé, Antonin Lebeau, Albert Ladouceur, Charles-Omer Morand.

*Offre de souscription publique
à une nouvelle émission de*

\$45,000,000

DOMINION DU CANADA

EMPRUNT DE REMBOURSEMENT 1926

Obligations, vingt ans, 4½%

Jouissance: 1er février 1926

Echéance: 1er février 1946

Capital payable au bureau du receveur général à Ottawa ou aux bureaux des assistants-receveurs généraux à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary ou Victoria. Intérêts semi-annuels (1er février et 1er août) payables à n'importe quelle succursale d'une banque à charte au Canada.

Coupons: \$100, \$500 et \$1,000.

Toutes les obligations peuvent être enregistrées quant au capital seulement et les obligations en coupures de \$500, \$1,000, \$5,000, \$10,000 et \$100,000 peuvent être enregistrées en entier.

Ces obligations sont autorisées par actes du Dominion du Canada. Le capital et les intérêts constituent un lien sur le revenu du fonds consolidé. Elles sont garanties par tout le crédit et toute la puissance imposable du Dominion du Canada.

Cette offre est faite sujette à vente préalable, hausse des prix et on se réserve le droit d'allouer un montant moindre d'obligations que celui commandé.

Offre conditionnelle à l'émission des titres, quand et telle qu'effectuée, et à leur livraison entre nos mains.

Prix: 97 et intérêt, pour rapporter 4.73%

Les commandes peuvent être téléphonées ou télégraphiées aux frais de l'une quelconque des maisons ci-dessous ou encore adressées à votre maison de banque habituelle, à votre courtier ou à l'une des banques canadiennes.

Bank of Montreal

**Wood, Gundy & Company,
Limited**

**Royal Bank of Canada Dominion Securities Corporation,
Limited**

**Canadian Bank of Commerce A. E. Ames & Company,
Limited**

**The National City Company
Limited**

MONTREAL

Mme Georges Barrette, de St-Barthélemi de passage à la ville ces jours derniers, chez sa fille, Mme W.-L. Gagné, de la rue Fabre.

Mlle Thérèse Duchesnay, de St-Justin, de passage à la ville, visitera ces jours-ci les différents salons de modes et sera au courant de toutes les dernières nouveautés de Paris et New-York. Elle retournera à St-Justin avec un assortiment de chapeaux des derniers modèles.

M. Charles Desrochers, de St-Charles-sur-Richelieu, était de passage à la ville ces jours derniers, en promenade chez son fils, M. Félix Desrochers, avocat.

M. Félix Desrochers, avocat, accompagné de son père, M. Charles Desrochers, de son frère, le Prof. J.-J. Desrochers, sont allés à Knowlton, visiter M. le curé Paul Desrochers.

Nos sympathies au Dr R.-A. Desrochers, Membre du "Trio Desrochers" qui a eu la douleur de perdre son fils nouveau-né, Louis, à l'âge de deux jours.

L'Association chorale St-Louis de France fera son excursion annuelle à l'île d'Anticosti cette année. Nous donnerons les détails dans le prochain numéro de l'Echo de Saint-Justin.

Belle soirée intime chez M. et Mme Wilfrid Duchesnay

Le Dimanche gras, M. et Mme Wilfrid Duchesnay avaient pour invités plusieurs de leurs amis, pour prendre part à une partie de Euchre.

La soirée fut très animée et tous s'amuserent avec entrain.

Les gagnants des prix furent les suivants:

Le 1er prix pour les dames fut gagné par Mme Henri Duchesnay; Le 2e, par Mlle Juliette Duchesnay; Le 3e, par Mme Adolphe L'Archevêque; Le 4e, par Mme Armand Malo; — Le 1er prix pour les messieurs, fut gagné par M. Edgar Richard; Le 2e, par M. William-L. Gagné; Le 3e, par M. Edmond Poirier; Le 4e, par M. Fernand

Belleau; Le prix de consolation pour les dames fut gagné par Mme Edgar Richard et pour les messieurs, par M. Henri Duchesnay.

Après la partie de cartes, un magnifique réveillon fut servi aux invités.

Un magnifique programme musical fut ensuite exécuté: M. Avila et Mlle Thérèse Duchesnay, exécutèrent sur le piano, la "Marche Militaire" de Schubert, et Mlle Thérèse Duchesnay chanta: "L'Éventail" de Chamiade; M. Edmond Poirier, maître de chapelle à l'église Ste-Zotique, chanta plusieurs extraits d'opéra, entre autres: "Le Veau d'Or" de Faust et le "Toreador" de Carmen.

Ont aussi pris part au programme musical: MM. A. L'Archevêque, M. P. P., Wilfrid Duchesnay, Jean Laporte, Fernand Belleau, Henri Duchesnay, Mme Armand Malo, Mme A. L'Archevêque, M. Edgard Richard, etc.

Assistaient à cette soirée: M. et Mme A. L'Archevêque, M. P. P., M. et Mme Edgar Richard, M. et Mme Edmond Poirier, M. et Mme Armand Malo, M. et Mme Henri Duchesnay, M. et Mme William-L. Gagné, M. et Mme Jean Laporte, MM. Avila Duchesnay, Fernand Belleau, Rolland De Varennes, Melles Thérèse et Juliette Duchesnay, Madeleine Duchesnay, Mme Geneau, etc.

Tous se sont retirés sur les "petites heures" enchantés de l'agréable soirée qu'ils venaient de passer.

Joyeux Anniversaire

Ces jours derniers, Mme Henri Duchesnay, de la rue De Lanaudière, invitait quelques amis pour causer une surprise à son mari, M. Henri Duchesnay, dont c'était le 39e anniversaire de naissance. M. Félix Desrochers, se fit l'interprète du héros de la fête pour remercier ceux qui avaient eu la belle idée d'organiser cette soirée. Une magnifique chaise de secrétaire et un beau parapluie en soie lui furent présentés. Un beau réveillon fut servi vers minuit et tous surent lui faire honneur. Il y eut chant et musi-

que et on s'amusa ferme jusqu'aux "petites heures."

Ont pris part à cette soirée, M. et Mme Henri Duchesnay, M. et Mme Wilfrid Duchesnay, M. et Mme Emilie Duchesnay, M. et Mme Edmond Poirier, M. Félix Desrochers, avocat, M. Jean Laporte, M. Rolland De Varennes, M. Fernand Belleau, M. J.-Avila Duchesnay, Melles Juliette et Thérèse Duchesnay, Gisèle, Simone et Suzanne Duchesnay, etc.

Tous se sont retirés enchantés de leur soirée.

Conférence-Concert à St-Pierre Claver

M. Félix Desrochers donnait ces jours derniers une magnifique conférence dans le sous-sol de l'église St-Pierre Claver, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section St-Pierre Claver. Il avait pris pour sujet: "Le Péril Juif". Il tint ses auditeurs sous le charme de sa parole chaude et vibrante, une heure durant, et il a fait connaître à l'assistance ce qu'était le Juif et sa haine contre tout ce qui était catholique et français. M. Cléophas Durocher, président de la Section, présidait. Le conférencier fut présenté par le notaire J.-C. Paré et il fut remercié par l'échevin J.-E. Sansregret, leader du conseil. M. le curé Jos Picotte était présent assisté de ses vicaires. Il y eut aussi un magnifique programme musical d'exécuté. Le "Trio Desrochers" avait bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été faite et ils nous firent goûter: "Danse Hongroise" de Brahms, "Moment Musical" de Schubert et plusieurs autres pièces magnifiques. Le trio fut très applaudi et dut revenir sur la scène plusieurs fois et répéter plusieurs morceaux. Ce fut, en somme, une agréable soirée et devons en remercier ses organisateurs. Au premier rang de l'auditoire, on remarquait M. Charles Desrochers, vénérable vieillard de 84 ans et père du conférencier, que ce dernier salua avec respect et avec des paroles qui touchèrent toute l'assistance.

TROIS CHOSES

Trois choses à défendre: l'honneur, le foyer et la patrie.

Trois choses à méditer: la vie, la mort et l'éternité.

Trois choses à contrôler: son caractère, sa langue et sa conduite.

Trois choses à estimer: le courage, la droiture et la reconnaissance.

Trois choses à détester: la cruauté, l'arrogance et l'ingratitude.

Trois choses à éviter: la paresse, la barbarie et la bouffonnerie.

Trois choses à sauvegarder: la franchise, la liberté et la bravoure.

Trois choses à désirer: la santé, l'amitié et la bonne humeur.

Trois choses à admirer: la volonté, la dignité et la grâce.

Napoléon S. de Carufel

CHARRETIER

Voitures à l'arrivée de tous les trains.

PONT MASKINONGE, P. Q.

Dr O.-E. MILOT

Pharmacien, LOUISEVILLE, P. Q.

Spécialité—Traitement à l'électricité des maladies suivantes: Hypertrophies des Amygdales, Polypes des fosses nasales, Hémorroïdes, Goitre, Verrues, Papillomes, Massage, Etc.

Les maladies du système nerveux, digestif et articulaire sont guéries par la chaleur électrique.

Normandin Frères

Marchands de Provisions

17 RUE BEAUBIEN, MONTREAL.

Achètent tous les produits de la ferme, tels que: Beurre, Oeufs, Fromage, Volailles, Lard, Miel, Patates, Etc. Au plus haut prix du marché.

Peinture

Peinture

Peinture

Peinturer votre maison, c'est la mettre à l'abri de la pluie et du temps destructeur, c'est l'empêcher de se détériorer. Venez et donnez-nous les dimensions de votre maison, nous vous dirons ce que coûtera exactement le peinturage de votre maison; vous serez surpris du prix ridicule à comparer aux dépenses qu'entraîne la réparation d'une maison. Vous vous direz ce qu'un de mes nombreux clients me disait ces jours-ci: "J'AURAIS BIEN DU PEINTURER MA MAISON L'AN DERNIER, CETTE ANNEE IL ME FAUTRA DONNER 2 COUCHES AU LIEU D'UNE COUCHE L'AN DERNIER".

Alors peignez votre maison cette année afin de ne pas être

obligé de donner 3 couches l'an prochain.

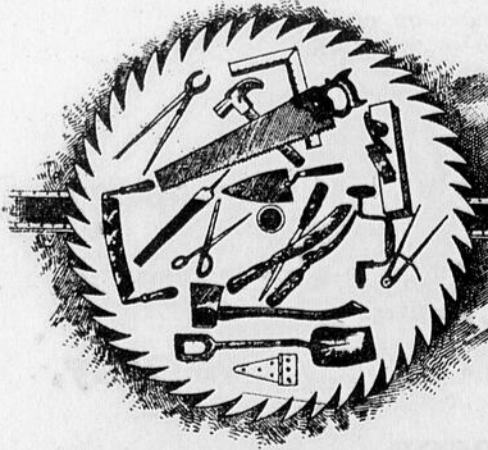
Nous garantissons pour être de première qualité notre blanc de plomb "UNICORN" de Ramsay, notre huile de lin double-bouillie, et notre térébenthine strictement pure.

Stock toujours assorti en Chaussures et Claques, vaisselle, granit et aluminium, tapisserie et ferronnerie.

Représentant officiel pour l'"International Tailoring Co. Limited." Habits et pardessus faits sur mesures; 206 échantillons des plus nouveaux tissus pour le printemps et l'été 1926. Il ne vous en coûte rien de venir voir nos échantillons et de vous informer des prix.

LES PLUS GRANDS TAILLEURS AU MONDE

Agent pour la Federal Radio Corp., ORTHO-SONIC, de Buffalo. Postes de Radio à 5 et 6 lampes complètement garantis.



J.M. COMTOIS

FERRONNERIES-HARDWARE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
CONSTRUCTION MATERIALS

Rue Principale — en face de l'église,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

NOTES LOCALES

Mme Ovila Philibert qui a subi une grave opération, à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal, est de retour dans sa famille et en bonne voie de guérison.

Mlle Yvette Philibert, fillette de M. Ovila Philibert, en promenade chez son oncle M. Joseph Philibert, de l'Épiphanie.

De passage dernièrement chez M. Hormisdas Comtois: M. Osmon Bergeron, de St-Charles de Mandeville, M. Azarias Baril, de Woonsocket, R. I., Mme Joseph Désaulniers et son fils Germain, des Trois-Rivières.

M. et Mme Léonard Plante, de St-Barnabé Nord, en visite dernièrement chez M. Paul Baril.

M. Noël Bernier et son fils, de Ste-Elisabeth, en promenade à St-Justin, ces jours derniers.

Mlles Lauza et Victoire Marchand, de Maskinongé et Mlle Picotte, de Louiseville, en visite chez M. Agapit Cloutier.

M. Raymond Toupin ainsi que Mlles Florette Toupin et Béatrice Vermette sont allés à Ste-Elisabeth, ces jours derniers.

Mlle Bella Toupin est pour une huitaine, chez M. Léandre Jacques, à St-Didace.

M. et Mme Philias Gagnon sont revenus d'une promenade de 8 jours à Montréal.

M. Arthur Denis, élève de l'École Commerciale de St-Justin, est allé à Montréal ces jours derniers, rendre visite à ses parents.

M. Pierre Bussièrès de passage à Montréal dernièrement chez son fils Lionel.

Mme Pierre Bussièrès recevait à une partie de cartes en l'honneur de ses filles, Alice et Irène. Étaient présents: Mlles Gracia et Irène Gagné, Emilienne Lebeau, Bella, Alvéna et Florette Toupin, Marie et Laura Francœur, Rose et Gertrude Lajoie, Juliette Lacourse, M.-Anna Philibert, Laurette Vertefeuille, Alcée Paquin, M. et Mme Hervé Francœur, Lionel, Raymond Toupin, Henri Lajoie, Ide Francœur, Emile Vertefeuille, Jos Béland, Ernest Gagné, Walter Marchand, Albert Baril, Jules Lemyre, Hermas Généreux, Lucien Bastien, Adrien Bussièrès, Ubald, Justin et Charlemagne Drainville, Siméon Philibert, Paul et Albert Bussièrès, Emile Duquette. Les heureux gagnants furent: Siméon Philibert, Juliette Lacourse, Henri Lajoie, Gertrude Lajoie, Mme Hervé Francœur, Mlle Bella Toupin, Irène Bussièrès, Justin Drainville, Mme Pierre Bussièrès.

Nous regrettons d'apprendre que M. Onésime Mongrain est gravement malade.

A l'exposition des grains de semence tenue à Louiseville dernièrement, les gens de St-Justin ont encore obtenu la plus grande partie des prix.

Nous donnerons dans notre prochain numéro les détails complets de la conférence tenue récemment à Louiseville concernant la loi du foin.

Baptêmes.—Le 4 février, Marie-Rose-Laurette, fille de Léopold Casaubon, Parrain et marraine: M. et Mme Camille Lambert, de Ste-Ursule.

—Le 13, Joseph-Etienne-Gédéon, fils de Joseph Gagnon, Parrain et marraine: M. et Mme Gédéon Mailloux, de Detroit, Mich., oncle et tante de l'enfant.

—Le 16, Joseph-Marc-Henri, fils de Adélarde Francœur, Parrain: Xavier Paquin; marraine: Anésie Francœur, de St-Léon.

M. et Mme Damien Allard, née Alma Comeau, de Lachine, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille baptisée M.-Ri-

ta-Jeanette. Parrain et marraine: Lucien et Fleur-Ange Allard, frère et sœur de l'enfant. Porteuse: Mme Victor Allard, tante de l'enfant.

LOUISEVILLE

Jeudi le 4 février dernier, M. et Mme Ovide Bellemare recevait à une partie de plaisir, avec l'organisation de leurs fils, Napoléon et Roméo. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. et Mme Majorique Bellemare, M. et Mme Herménégilde Bellemare, M. et Mme Georges Bellemare, M. et Mme Adélarde Gravel, M. et Mme J.-Baptiste St-Yves, M. et Mme Arthur Chevalier, M. et Mme Camille Sylvestre, M. Louis-Joseph Teasdale, Mme Vve Edouard Masse, tous de Louiseville; M. et Mme Amable Lafrenière, Mme Vve Edouard Bellemare, de Maskinongé; M. et Mme Louis Lambert, de Ste-Ursule; Mlles Alma et Yvonne Chevalier, Maria et Fernande Bellemare, Marie-Alice, Marie-Flore et Thérèse Bellemare, Marie-Anne Masse, Albertina Gravel, tous de Louiseville; Mlles Jeanne et Jeanette Béland, Gilberte et Claire Paquin, Auréa Lambert, de Ste-Ursule; Mlles Adrienne et Marie-Anne Bellemare, de Maskinongé, Mlle Eugénie Lafrenière, de Montréal; Mlle Eulalie Julien, de St-Paulin; MM. Ubald et Lucien Béland, Emile Lambert, de Ste-Ursule, Albert Chevalier, Roméo, Donat et Armand St-Yves, Octave, Raymond, Armand et Benoit Bellemare, Louis-Georges Masse, Angelbert et Eiphège Gravel, Napoléon, Roméo, Alcide, Louis-Joseph, Wilfrid, P.-Ovide, Edgar et Edouard Bellemare, tous de Louiseville.

Malgré la mauvaise température, tous se rendirent à l'aimable invitation des organisateurs. Vers minuit, un succulent goûter fut servi par Mlle Yvonne Chevalier et M. Roméo Bellemare. Il y eut partie de cartes, chant, musique et autres divertissements. Tous se retirèrent à une heure très avancée en emportant un inoubliable souvenir de cette belle soirée et se promettant tous de se rendre à la prochaine invitation.

Le 18 février dernier, M. et Mme Arthur Doyon avait l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Roméo-Roger, Parrain et marraine: M. Roméo et Mlle Marie-Alice Bellemare, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Irénée Plante.

M. et Mme Chs-Edouard Sylvestre et leur fils Jean-Gérard, de Scotstown, de passage dernièrement chez M. Thomas Caron, de la rue Ste-Marie.

M. et Mme Thomas Caron, sont revenus enchantés d'un voyage dans les Cantons de l'Est.

Étaient de passage ces jours derniers chez M. Thomas Caron, M. et Mme Aristide Sylvestre et leur fille Madeleine, de l'Épiphanie.

ST-CHARLES MANDEVILLE

Mariages.— M. Florian St-Yves, de Willow-Bunch, Sask., à Mlle Eva Martel; M. J.-A. Houde, de St-Norbert, à Mlle Médora Parent; M. O. Bibeau, de St-Gabriel, à Mlle B. Peaudoin; M. Joseph Joly, de cette paroisse, à Mlle Alexandrina Labelle, de Montréal; M. J.-A. Beaulieu, de cette paroisse, à Mlle M. Turenne, de St-Damien.

Sépultures.— Le 14 février, M. et Mme A. Gervais, avaient la douleur de perdre un enfant de 4 ans. La sépulture eut lieu le 16; Le 21, sépulture de Mme Vve Médore Perreault, décédée à Danielson, Conn. L'inhumation eut lieu ici.

Visiteurs.— De passage au presbytère durant les jours gras: M. le chanoine Fauzé, curé de St-Gabriel, M. l'abbé Ducharme, curé de St-Damien, ainsi que leurs vicaires, M. l'abbé H. Béland, curé de St-Didace; M. l'abbé J. Aumont, curé de St-Cléophas; M.

l'abbé Richard, curé de St-Edmond; M. l'abbé Ducharme, curé de Ste-Émilie; M. l'abbé Paquin, vicaire à Saint-Justin; M., Mme et Mlle M. Bourdeau, de Rosemont; M. Morin, de St-Justin.

— M. Joseph Paquin et sa fille, de St-David, chez M. Séraphim Baril; Mlle M.-Laure Barrette, de Témiscamingue, chez M. Henry Bergeron; M. Irénée Bergeron, d'Assiniboia, chez ses nombreux parents; M. et Mme Omer Bergeron, de St-Félix, chez M. Euclide Bergeron; MM. Wilfrid et Adélarde Clément, de St-Justin chez M. Fortunat Paquin; M. et Mme Osmon Bergeron, M. Azarias Baril, de retour d'une promenade à Joliette; Mlle Marguerite Bergeron, de retour d'une longue promenade dans l'Abitibi et Montréal; M. et Mme Joseph Lafrenière sont revenus d'un voyage à Montréal; M. et Mme Zotique Laprade ont visité leurs parents de St-Justin durant les jours gras; Mme Philias Yale est allée visiter sa fille Mlle Eva Yale et sa nièce Mlle Éléonore Yale à l'École Normale de Joliette, de là, accompagnée de Mme Joseph Bouchard elle s'est rendue à Berthierville, visiter son fils, Ernest, au Collège du Sacré-Cœur; MM. Philias Lafrenière, Eddy Vermette, Jos Morin de passage ces jours derniers chez M. A. Gingras; M. Honoré Masson, de St-Justin, a passé une quinzaine chez M. Alphonse Martin; M. et Mme Edmond Bergeron, de passage à Ste-Ursule dernièrement; Mme J. Desjardins, de Montréal, chez M. Marie Martel; M. Albert Bastien, de Témiscamingue en visite chez sa mère, Mme Vve Antoine Bastien; M. et Mme Florian St-Yves, partiront sous peu pour Willow-Bunch, Sask.; M. Albert Martel doit nous quitter pour faire un voyage dans l'Ouest Canadien.

ST-BARTHELEMI

Naissances.— Le 8 février, Joseph-Pierre-Raymond, fils de M. Aquila Bussièrès, cultivateur, Parrain, M. Joseph Bellemare, de St-Barnabé; marraine, Mme Pierre Bussièrès.

— Le 9, Marie-Clarisse, fille de M. Philippe Barrette, Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Fréchette, de St-Norbert.

— Le 14, Marie-Anna-Georgette, fille de M. Victor Lafontaine, Parrain et marraine, M. et Mme Azarie Béland.

— Le 14, Marie-Françoise-Annette, fille de M. Avila Dupuis, Parrain, Ls-Philippe Dupuis; marraine, Annette Dupuis.

— Le 15, Marie-Jeanne-Gabrielle, fille de M. Joseph Beaucage, Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Beaucage, de Montréal.

Sépulture.— Le 28 janvier, Alice, fille de M. Adélarde Sarrasin, décédée à l'âge de trois ans.

Mariages.— Le 3 février, M. Euclide Duchesne, de Berthier, à Mlle Marie-Louise L'Ecuyer.

— Le 9, M. Bruno Farly, de St-Elphège, à Mlle Lucienne Valois.

— Le 10, M. Henri Bellerose, de Joliette, à Mlle Marie-Anna Brunette.

On annonce pour le 1er mars, le mariage de M. Liguori St-Yves, de Vermont, Sask. à Mlle Simonne Demers, de cette paroisse. L'heureux couple partira pour voyage à Montréal et St-Jérôme. Retour à St-Barthélemi, le 6 mars. Réception intime, le lendemain chez M. Horm. St-Yves. Départ pour l'Ouest, le 15 mars. Nos meilleurs souhaits.

MASKINONGÉ

Mme Victor Gingras et ses deux filles Maria et Adora pour une quinzaine à Maskinongé à l'occasion du mariage de sa nièce Mlle Adora Lemyre à M. Albert Caumartin. Elle a aussi visité sa sœur Mme Joseph Ross et son beau-frère M. Joseph Baril.

M. Joseph Baril a passé la semaine à Ste-Ursule en promenade chez MM. Onésime et Edouard Baril, Joseph Mo-

rin et W. Bazin.

EUCHRE A LOUISEVILLE

M. et Mme Majorique Bellemare et leur fille ont donné un joli euchre le 6 février dernier. Parmi les personnes présentes on remarquait: M. L. J. Thibodeau, maire de la paroisse, M. et Mme H. Bellemare, M. et Mme Ovide Bellemare, Ad. Gravel, Camille Sylvestre, Charles Picotte, J. N. Bellemare, Eugène Bellemare, J.-B. St-Yves, Arthur Chevalier, Geo. Bellemare; Mlles Alma et Yvonne Chevalier, Germaine, Marie-Alice et Marie-Flore Bellemare, F. Picotte, Estelle et Fleurette Bellemare, Cécile Lincourt; MM. Albert Chevalier, Roméo, Donat et Armand St-Yves, Roméo Picotte, Napoléon, Roméo et Alcide Bellemare, Angelbert Gravel, Octave et Raymond Bellemare, tous de Louiseville; MM. Joseph St-Pierre, Armand Bastien et Mlle Marie Arge St-Pierre de St-Léon; M. et Mme Joseph Lafrenière, Mlles Anne-Marie Lafrenière, Anna et Jeanette Bergeron, de St-Ursule; Mlle Juliette Sylvestre, de Montréal; M. et Mme Joseph Lecomte, M. Alcide Grenier, Mlle Florence Gaboury, de Maskinongé; M. Lionel, Mlles Lilla et Léa Thibodeau, de St-Justin. De riches cadeaux furent donnés, il y eut chant, musique et déclamation. Tous se retirèrent à une heure très avancée en emportant un agréable souvenir de cette soirée.

Petites Annonces

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 15.000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel.

Trois insertions pour le prix de deux.

A VENDRE.— Manufacture de liqueurs douces, avec source d'eau minérale, très bonne clientèle. Aussi, maison à deux logements, au centre de la ville. S'adresser à J.-Henri Houde, B. P. 297, Nicolet, P. Q. 5—3 fs

A VENDRE.— Porcelets Ayrshire nées le 25 février, d'une vieille mère ayant obtenu le premier prix à l'exposition de Louiseville. Louis Alarie, Saint-Justin. 5—1fs.

SUCRERIE A VENDRE.—Vingt arpents en superficie ainsi que tout l'outillage au complet. Pour plus amples détails s'adresser à M. Agapit Cloutier, St-Justin, P. Q. 4—3fs.

TERRE A VENDRE.— 150 arpents de bonne terre, bien logée, à 20 arpents du village, aqueduc personnel, bon roulant, comprenant tout ce que l'on peut trouver chez un cultivateur moderne. S'adresser à Dame Vve U. Legris, St-Léon, comté de Maskinongé. 4—3fs.

TERRE A VENDRE.— Magnifique terre de 105 arpents tout en culture, terre franche, située sur un beau site, à quatorze arpents de la ville des Laurentides. Avec bonnes bâtisses, poulailler moderne, aqueduc et électricité. Cette terre appartenait autrefois à M. Narcisse Brissette. S'adresser au propriétaire actuel: M. Charles-Edouard Brassard, St-Lin, P. Q.

SALLE DE COUTURE.—Mlle Berthe-Alice Bernier, de Ste-Ursule, désire annoncer au public de Ste-Ursule et des paroisses environnantes qu'elle vient d'ouvrir, chez M. Edouard Bernier, une salle de couture pour dames et garçonnets. Spécialité: Reprimage. Une visite est sollicitée. 2—3 fs.

TERRE A VENDRE.— Une terre à foin de 2 arpents de largeur sur 23 de longueur avec bâtisses; Une autre terre attenante, de 19 arpents avec grange située au Grand-St-Jacques, avec un emplacement de 5 arpents de terre bien bâti, situé au pied de la Côte, le tout en bon ordre. S'adresser à Agapit Laurendeau, Maskinongé. 2—3 fs.

A VENDRE.— Après de sucrerie: 1000 chaudières, 1100 chalumeaux "Grimm", 1 barrique de 35 seaux, 1 tonne en chêne de 240 galons, sac, etc. Bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser à Philippe Desfossez, St-Barthélemi, P. Q. 3—an.

Biographie de Soeur Sainte-Scholastique

(suite de la première page)

tique.

Mgr Lafèche les bénit à leur départ, le 8 septembre 1875, et leur adressa cette allocution: "Mes chères sœurs, en partant pour votre mission lointaine, vous allez payer, aujourd'hui, la dette de reconnaissance que le Canada a contractée envers la France, et rendre à ses peuples le bien que la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation fit dans notre contrée, il y a plus de deux siècles. Que l'exemple de cette courageuse mère et de ses dignes compagnes vous excite à faire généreusement votre sacrifice.

"Elles s'embarquèrent sur une frêle barque, exposées pendant six longs mois aux fureurs de l'Océan, n'ayant à bord qu'une bien mauvaise nourriture. Puis, elles se rendent dans un pays sauvage. Vous n'aurez pas, mes chères sœurs, toutes ces difficultés à surmonter, les voyages à présent se font commodément, aujourd'hui, on franchit dans quelques heures les distances les plus considérables.

"Vous allez habiter sous un climat des plus doux, les rigueurs de nos hivers canadiens vous seront épargnées, mais en revanche vous serez exposées aux inconvénients des pays chauds."

Voulant les initier à leur nouvelle patrie, il leur parla du vénérable évêque de la Nouvelle-Orléans, Mgr Perché, qui a visité le Canada en 1865. "Il ne sera pas là pour vous recevoir: il est aujourd'hui en France pour les affaires de sa cathédrale, qui sont sérieuses."

Puis, en les bénissant, il ajouta: "Je prie le Seigneur qu'il vous envoie, comme à Tobie, son ange pour vous guider durant le voyage."

Nos voyageuses séjournèrent quelque temps chez nos Mères de la Nouvelle-Orléans. Elles s'y trouvèrent comme dans une oasis. Un toit monastique, une belle Communauté française—toutes les lectures s'y faisant dans cette langue—un personnel distingué et une charité sans bornes caractérisaient ce vieux couvent.

Sœur Sainte-Scholastique y fut chez elle, dès son entrée, elle se mêla aux bonnes Sœurs converses et prit sur elle sa part d'ouvrage, soulageant les unes, aidant les autres. Bref, les liens étaient formés quand sonna l'heure du départ.

Les Mères lui offrirent de demeurer avec elles, si le cœur lui en disait. "Je ne le consulte pas, je ne vois que le devoir." Et elle s'en fut au labeur et à l'épreuve.

Arrivées dans le "Sunny South", les trifluviennes constatèrent une grande différence de climat, d'habitudes, de mentalité. Les élèves créoles vont à la chapelle tête nue; la crèche de l'Enfant-Dieu, à Noël, est entourée de fleurs naturelles, fraîches épanouies; le dimanche des Rameaux, les fidèles tiennent en mains des fleurs de magnolias.

Pour tromper la longueur de l'absence, on avait recours aux lettres. Sœur Sainte-Scholastique en écrivit sa part; elle avait le génie du style épistolaire.

Lettre de Sœur Sainte-Scholastique à Mère Sainte-Jeanne de Chantal, Supérieure
Opelousas, 8 oct. 1875.

Ma chère Mère,

Que je suis heureuse, en ce jour, de satisfaire le besoin que j'ai de vous entretenir quelques instants sur notre nouvelle position; malgré mon ignorance, je me croirais coupable d'indifférence envers vous, bonne mère, ainsi qu'envers mes chères mères et sœurs, si je ne mettais tout mon petit

savoir à vous écrire quelques lignes.

Pour les secours spirituels: nous avons la messe presque tous les jours; nous nous confessons tous les jeudis. M. Raymond, nous permet la sainte communion comme chez nous, mais pour le catéchisme et la conférence religieuse, il nous faut vivre sur le vieux gagné. Malheureusement, quand nous sommes dans l'abondance, on croit jamais manquer; je vous assure que je suis détrempée de cette illusion et je comprends maintenant le profit qu'il faut tirer des grâces du bon Dieu.

Nous avons le salut du saint Sacrement tous les dimanches et n'avons de grille dans la maison qu'au confessionnal.

Pour le temporel, nos bonnes mères sont très à la gêne et cependant elles font leur possible pour nous donner tout le nécessaire, quelquefois elles m'en font de la peine et je préférerais ressentir les effets de la sainte pauvreté que de leur voir faire presque l'impossible. Elles ont des dettes à rencontrer, et elles n'ont aucun revenu.

Voilà quinze jours que les vacances sont terminées. Nous n'avons que trois pensionnaires et quatre externes. Je ne vous demande pas de prier la Sainte Providence du Cœur de Jésus pour nous, je sais que vous le faites. Nous attendons tout de cette inépuisable source. L'autre jour, je disais à Mère Marie de Jésus, car nous étions un peu inquiètes, que je pensais que le bon Dieu, nous amenant ici, avait peut-être plus besoin de victimes et de priantes que d'institutrices, afin d'apaiser sa colère irritée par les crimes qui se commettent.

Si je vous disais qu'il y a des années qu'il y a eu près de douze personnes de tuées, en conséquence autant de pendues. On n'entend parler que de crimes, d'assassinats, et quelquefois j'ai peur, quand j'entends des coups de fusil, car nous n'avons pas de cimetière....

Ici, pourvu que les catholiques ne renoncent pas ouvertement à leur foi, ils sont au nombre des bons vivants. Les gros messieurs ne font pas baptiser leurs enfants si les curés ne les vont pas trouver dans leurs maisons. Dieu sait ce que deviendront ces pauvres petites créatures. Les écoles protestantes sont remplies d'enfants catholiques et les couvents sont vides. Ce n'est pas la faute du pasteur. M. Raymond est un zélé et digne prêtre, il est du tiers-ordre de Saint-François. La raison pour laquelle il ne peut nous faire d'instruction, c'est qu'à l'exemple du Bon Pasteur, il lui faut laisser les brebis qui sont dans le bercail pour courir après celles qui s'égarèrent. Il a bien pour nous le cœur d'un bon père, il me disait l'autre jour: "Allons, ma sœur, au bon Dieu, allongez notre petit pas, mais toujours par les sacrifices, je vous aiderai autant que je pourrai." "Dans les Opelousas, il y a un tiers de la population de noirs et noirs comme les souliers du dimanche matin quand ils sont bien reluisants. Je vous assure que je ne suis pas tentée de regarder par les fenêtres... on ne voit que de ces fantômes. Les nègres vont ordinairement nu-pieds. Ils ont les pieds larges comme des battoirs. Je ne les ai pas mesurés.

Vous aimerez, sans doute, à savoir comment les négresses se parent. La tête premièrement, est enveloppée dans un mouchoir attaché comme on attache nos petites coiffes, et quand elles sortent, c'est autre chose; elles ont une capine blanche, aussi blanche que leurs yeux et leurs dents. C'est admirable à voir, et bien entendu, elles ont une robe à fond blanc. C'est vraiment une passion pour elles de porter du blanc.

J'espère mes bonnes Mères et Sœurs qu'en priant pour nous, vous n'oublierez pas de prier pour nos pau-

vres chrétiens à gros grains. Quand on est ici, on dit: "O belle religion du Canada!"

J'ai une grande, mais triste nouvelle à vous apprendre: c'est que l'amour-propre, qui peut bien s'appeler passe-partout, a eu son passeport pour les Opelousas, de sorte qu'ici comme à Trois-Rivières, j'ai grandement besoin de vos bonnes prières et de vos avis maternels. Vos charitables paroles corrigent ma grande faiblesse et ma petite vertu.

J'envoie à mes bonnes sœurs un gros bec de nègre, car il ne peut y en avoir de plus gros. Je regrette bien de ne pouvoir vous envoyer une bonne assiettée de leur soupe. Je pense que vous auriez plus de plaisir que d'appétit, car Mère M. de Jésus et moi, il nous a fallu fermer les yeux ben juste pour en avaler quelques gouttes.

À la date du 18 février 1876, elle remercie des souvenirs qui lui ont été envoyés à l'occasion de sa fête.

"Que n'ai-je les ailes de la colombe de ma sainte patronne! Je franchirais la distance qui nous sépare. À défaut de son agilité, je me servirai de sa simplicité; vous disant tout bonnement merci.

En réponse aux souhaits de bonne année qu'elle avait adressés à M. le Grand Vicair Chs-Ol. Caron, aumônier du Monastère, elle reçut la missive suivante: Ce papier a été son Vade mecum. Il l'a suivie à Waterville, au Montana et sur son lit de mort. Il est jauni par le temps. Notre Sœur en a médité les pensées profondes et sérieuses. Lisons par dessus son épaule.

Les Trois-Rivières, 18 janvier 1876.
A Sr Ste-Scholastique
Monastère des Ursulines des Opelousas
Ma Chère S. S.-Scholastique

J'ai reçu aujourd'hui même votre lettre du 24 décembre dernier, après son voyage de fantaisie à San Francisco, (en Californie) le timbre de poste l'a trahie. Il montre qu'elle était à San Francisco le 8 janvier. Je suis, on ne peut plus sensible, aux sentiments filiaux et aux souhaits de bonne année que vous m'exprimez et je vous en suis tout particulièrement reconnaissant. Je garde fidèlement la promesse que je vous ai faite, à toutes trois, de vous donner une large part dans mes prières et dans mes souvenirs au saint autel, je plonge souvent vos âmes dans les flots précieux du calice. Oh! faites toujours de mieux en mieux vos efforts, afin de mériter les célestes effets de cette mystérieuse immersion dans le sang divin. Ce que le cher bon petit captif de la crèche désire de ses chères épouses c'est qu'elles soient pures et brûlantes... pures pour le dédommager de la pauvreté et des saletés de l'étable, brûlantes, pour contrebalancer les affreuses et écrasantes rigueurs des froidures qu'il endura oui! que votre cœur lui offre un refuge contre la froideur de l'indifférence plus pesante encore comme fardeau, sur son âme, que le froid de Bethléem. Que votre cœur soit un foyer de charité brûlante... oui et mille fois oui! faites par votre humble et joyeuse obéissance, que votre âme s'embellisse tous les jours aux regards du divin Enfant... ce sera plus doux, plus aimable pour lui que les sombres et sales lambris ou pavés de l'étable... Je veux que vous recherchiez sans relâche à consoler le bon petit Jésus, par là... je veux dire, par les moyens que je viens de vous indiquer. C'est si beau c'est si consolant pour lui d'avoir, par les abaissements et dévouements de son amour, en sa sainte possession, des âmes riches de pureté, d'humilité, de dévouement, d'amour. Je vous souhaite sans cérémonies toutes les vertus que le bon et cher petit Sauveur demande de vous. Je vous souhaite que 1876 soit pour votre âme et vo-

tre cœur comme le nuage mystérieux du prophète, qu'il vous inonde en passant de la rosée qui féconde et qui rafraîchit. Je ne vous donne point de nouvelles, d'autres lettres parleront assez pour moi.

Je vous bénis de toute mon âme,
Votre vieux père,
Chs-Ol. CARON, prêtre.

LA MISSIONNAIRE

Un Curé du Maine, M. N. Charland, avait demandé des religieuses pour sa paroisse de Waterville, où depuis plusieurs années, il s'efforçait en vain de préparer les enfants à la première communion, pendant les vacances. Placés aux écoles publiques, appartenant à des familles catholiques à gros grains, ils oubliaient d'une année à l'autre, les notions de la religion. Le Curé avait pris une paroisse endettée et il n'avait aucune ressource. Ce fut cette raison de pauvreté qui gagna sa cause, auprès des Ursulines des Trois-Rivières. Monseigneur Lafèche approuva le départ de quelques religieuses.

"Nos compatriotes ont émigré. Nous ne l'avons pas voulu; mais ils sont dans la république voisine et en grand nombre. C'est un fait accompli. Il faut les évangéliser. Les évêques nous demandent de l'aide. J'envoie mes prêtres. Vous, ma Mère, s'adressant à la Supérieure, si vous avez des religieuses, répondez à l'appel. Ce sont nos frères, des compatriotes qui tendent leurs mains vers nous. Nous ne pouvons pas nous désintéresser."

La maison des Ursulines de Waterville, fondée en mars 1888, est aujourd'hui prospère; mais au début, ce fut un Bethléem parfait.

S. S.-Scholastique partagea les épreuves des temps héroïques de la fondation, et mit un diamant à sa couronne, par son labeur et son apostolat sur cette terre souillée par les Chiniquistes.

Après un an et demi, elle revint à la maison mère, mais pour continuer par la prière et les sacrifices, à travailler à la régénération de la paroisse de Waterville. Elle vénérat le Curé et pria à ses intentions.

Ce qu'il faut admirer dans nos Sœurs missionnaires, c'est que, pas une seule fois, elles n'écrivent ou laissent deviner les sacrifices de leur terre d'exil. Les reptiles, serpents longs de six pieds, les guettaient, le matin, à leur sortie de la maison, les lézards, les serpents à sonnettes et autres vivaient dans ces lieux sur le même pied que les hommes. Sachant que comme ces nouvelles feraient peine aux parents et amis du Canada, elles se donnaient bien garde de les signaler. Ce ne fut qu'à leur retour, que nous fûmes informées de ces faits.

Un an et demi s'était écoulé depuis leur départ. Loin de s'améliorer, la situation des Ursulines aux Opelousas n'était plus tenable. Il fallut partir. Le retour des trifluviennes fut annoncé à notre grand contentement.

Quelques sujets de la famille des Opelousas demeurèrent chez nos Mères de la Nouvelle-Orléans, S. S.-Scholastique entretindra avec elles une correspondance de quarante-deux ans.

U. T. R.

(à suivre)



**TOUS LES HOMMES
D'AFFAIRES ET
DE PROFESSION
DU DISTRICT TROUVERAIENT
CERTAINEMENT PROFIT A AN-
NONCER DANS L'ECHO DE SAINT-
JUSTIN.**

Notre petit Journal est lu par plus de 15,000 personnes chaque mois.